

L'ÉMIGRATION RURALE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ

Contribution à l'étude des relations ville-campagne dans le sud du Cameroun

André FRANQUEVILLE

Géographe de l'ORSTOM - Centre ORSTOM de Yaoundé

RÉSUMÉ

ABSTRACT

Cette étude de l'émigration rurale concerne une région très proche de la capitale du Cameroun, caractérisée par une forte densité de population et une intense activité agricole fondée sur la culture cacaoyère. Elle permet de mettre en évidence un certain nombre de principes généraux qui régissent les départs et les retours des migrants et montre quelle fut l'évolution de ces mouvements, en fonction des événements vécus par la population, pour aboutir à la situation actuelle où 1/3 des hommes adultes sont absents de leur village.

La présentation des biographies des villageois, par delà ce qu'elles peuvent avoir de particulier, permet de dégager les grandes caractéristiques de ces mouvements migratoires et de replacer dans le contexte local leurs motivations et leurs modalités.

This study analyses rural emigration in the department of Lékié, close to the capital of Cameroun. The main characteristics of this department are both a high density of population and an unusual intensity of farming based upon cocoa plantation.

It allows to point out some general principles ruling migration and return migration and it shows the evolution of these movements according to the events the population lived through. At present, a third of grown-up men are away from home.

Beyond their specificity, villagers's biographies reveal the general outlines of migratory movements, the motives and the different types of migrants in relation with local conditions.

AVANT-PROPOS

Entreprise dans le cadre de l'étude des relations ville-campagne dans le sud du Cameroun, cet article sur l'émigration rurale dans le département de la Lékié constitue la suite logique d'autres publications.

La première a présenté l'origine, le développement et la structure de la ville de Yaoundé (1) qui, après Douala, est le pôle d'attraction le plus impor-

tant du pays. La deuxième a présenté certains aspects de l'immigration dans un quartier de cette ville (2) ; la troisième a trait aux relations ville-campagne telles qu'on peut les saisir le long de la route qui relie Yaoundé au nord du pays (3).

(2) Les immigrés du quartier de la Briqueterie à Yaoundé. 1972 — Croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. T. 2, pp. 567-590. Colloques internationaux du C.N.R.S., n° 539. Talence 1970.

(3) Les relations ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé. 1972 — *Cah. ORSTOM Sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 3, pp. 337-387.

(1) Le paysage urbain de Yaoundé. 1968 — *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 82, pp. 113-154.

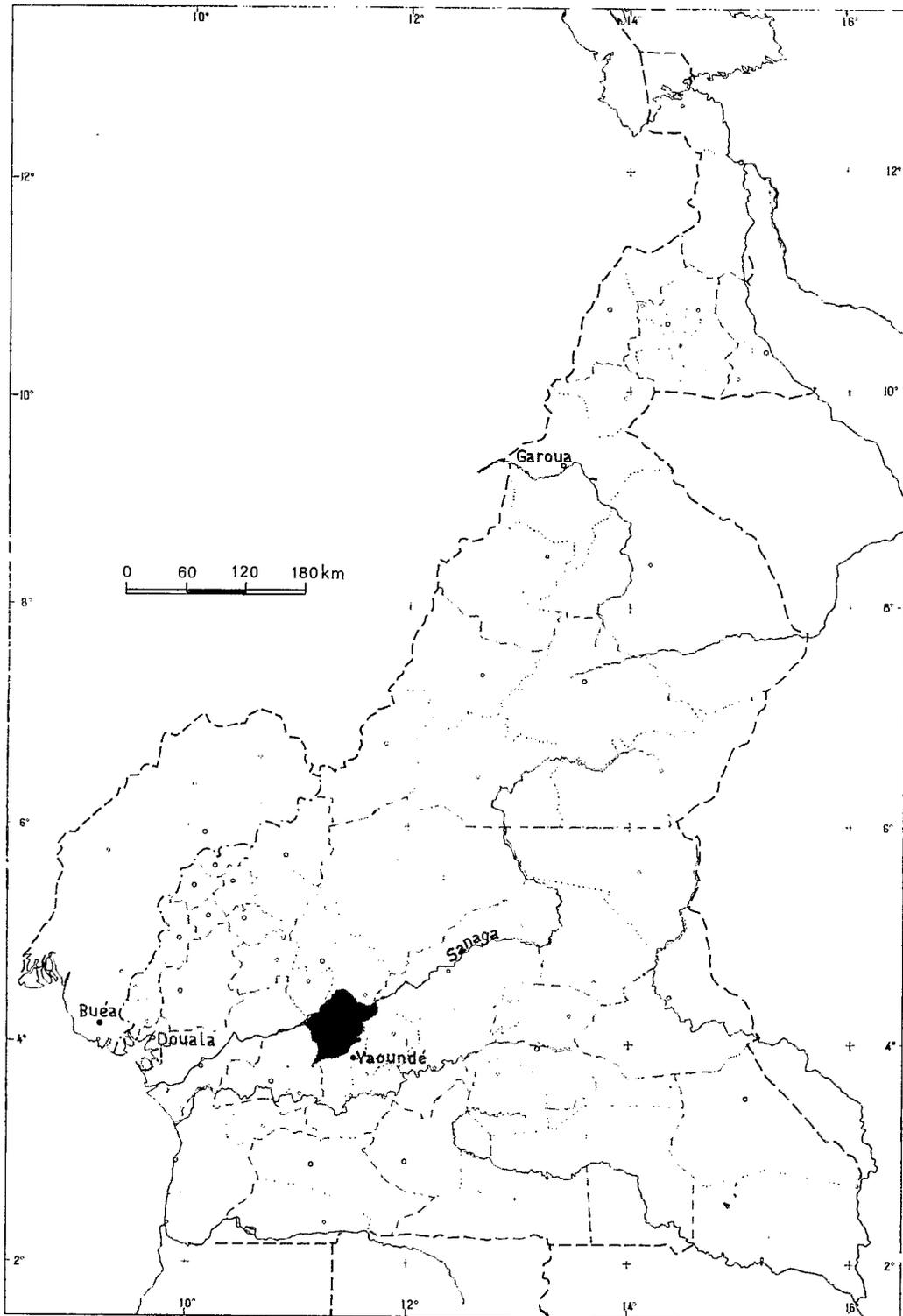


FIG. 1. — Carte de situation de la Lékié.

Il s'agit cette fois d'une forme particulière de ces relations, les migrations, qui ont été étudiées à leur point de départ et dans un secteur limité. Par là est abordé le phénomène de l'exode des ruraux africains vers la ville, phénomène dont on parle beaucoup, en général pour le regretter, mais qui a été peu analysé de façon précise sous cet angle. Cet article est une tentative en ce sens ; puisse-t-il aider ceux dont la mission est d'aménager l'espace rural.

Présentation générale de la Lékié

Immédiatement au nord-ouest de Yaoundé (fig. 1), le département de la Lékié compte, au recensement de 1967, 162 600 habitants sur une superficie de 2 995 km², soit une densité générale de 54 h./km². Cette densité est exceptionnellement forte dans le Cameroun forestier et, comparé aux autres départements voisins de Yaoundé, la Lékié possède une population nombreuse qui la place largement en tête de l'Inspection Administrative du Centre-Sud dont elle dépend (Tabl. 1).

TABEAU 1. — Populations et densités dans la région de Yaoundé.

Départements	Population en 1967	Superficie (km ²)	Densité
Lékié	162 614	2 995	54
Méfou (1)	135 068	4 969	27
Nyong et Kellé	70 010	6 388	10
Nyong et Mfoumou ..	52 031	6 184	8
Nyong et Soo	60 943	3 615	16
I.F.A. du Centre-Sud..	932 325	116 172	8

Parmi ces 162 600 habitants, 6 250, soit 3,8 %, vivent dans les petites villes du département. Seule la ville d'Obala fait d'ailleurs figure de petit centre urbain avec ses 4 500 habitants recensés en 1967. Sa situation sur la route du Nord-Cameroun lui vaut une certaine animation, la proximité de Yaoundé, à 40 km au sud, contribue à maintenir l'activité de son marché et lui donne un rôle de redistribution commerciale pour l'ensemble du département. Les autres villes, Okola, Evoudoula, n'ont d'importance que par leur fonction de sous-préfecture, génératrice de toutes

(1) Non compris Yaoundé qui, avec 151 000 h. en 1967, porterait la densité à 57.

sortes de services administratifs, et Monatélé, récemment promue préfecture, n'atteint pas encore les 1 000 habitants.

Essentiellement rurale, la population de ce département est formée, pour sa plus grande partie, par l'ethnie eton ; comme souvent au Cameroun, la limite administrative est presque exactement calquée sur la limite ethnique. Seuls deux groupes font exception : les 2 300 Batchenga qui occupent les premières savanes post-forestières de l'extrême nord-est du département, et les 20 000 Manguissa installés au nord de l'arrondissement de Saa, le long de la Sanaga. Ces deux groupes, ethniquement rattachés à des populations restées au nord de la Sanaga, gardent encore leur originalité linguistique malgré leur situation minoritaire et conservent, on le verra, d'étroites relations avec leurs « frères » d'au-delà du fleuve.

A cette concentration de la population correspond une région de production agricole plus abondante qu'ailleurs. Base de l'économie du Centre-Sud, la culture cacaoyère est pratiquée dans la Lékié de façon très intense. La production (1) se situe chaque année vers 17 000 ou 20 000 tonnes, ce qui place le département au rang de premier producteur, non seulement du Centre-Sud (23,5 % de la production) mais aussi du Cameroun Oriental tout entier (19,7 % de la production). Ce chiffre officiel ne tient d'ailleurs pas compte des quantités commercialisées directement par les villageois du département à Yaoundé et qui augmentent fallacieusement la production de la Méfou ; la production réelle dépasse les 20 000 tonnes. C'est aussi la zone où l'on enregistre les plus forts rendements à l'hectare : 417 kg en 1969-70, alors que la moyenne du Centre-Sud est de 321 et celle du Cameroun Oriental 310. Enfin on s'aperçoit que la Lékié vient encore en tête, si l'on considère la superficie cultivée par actif agricole : 76 ares pour une moyenne de 68 dans le Centre-Sud et de 62 dans l'ancien département du Nyong et Sanaga qui correspondait à la zone entourant Yaoundé.

On conçoit donc l'importance du rôle que tient ce département dans l'économie agricole du pays grâce à une population nombreuse et réputée laborieuse, adonnée à une culture du cacao plus intensive

(1) Cf. CHAMPAUD (J.) : 1966 — L'économie cacaoyère du Cameroun. *Cah. ORSTOM Sci. Hum.*, Vol. III, 3, pp. 105-124.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE : Statistiques agricoles 1969-70. Secrétariat d'Etat au Développement Rural, 67 p. *multigr.*

MARTICOU (H.) : s.d. — Les structures agricoles du Centre-Cameroun. Secrétariat d'Etat au Développement Rural, 67 p.

qu'ailleurs. Zone rurale forestière exceptionnellement active et exceptionnellement peuplée, la Lékié est parfois comparée de ce fait au pays bamiléké, auquel manquerait la dimension urbaine.

Cette activité économique est secondée par un réseau serré de pistes (fig. 2). Le pays est en fait dans l'angle formé par les deux routes principales du sud du Cameroun, l'une joignant Yaoundé à

Douala, l'autre Yaoundé au nord du pays et actuellement goudronnée jusque Ballong. Branchées sur ces axes, de nombreuses pistes en latérite desservent la région. Les pistes les plus fréquentées et les mieux entretenues sont, outre les deux axes précités :

- Obala-Saa et jusque Nsan-Mendouga ;
- Obala-Monatélé par Nkolkossé ou par Eyen-Meyong ;

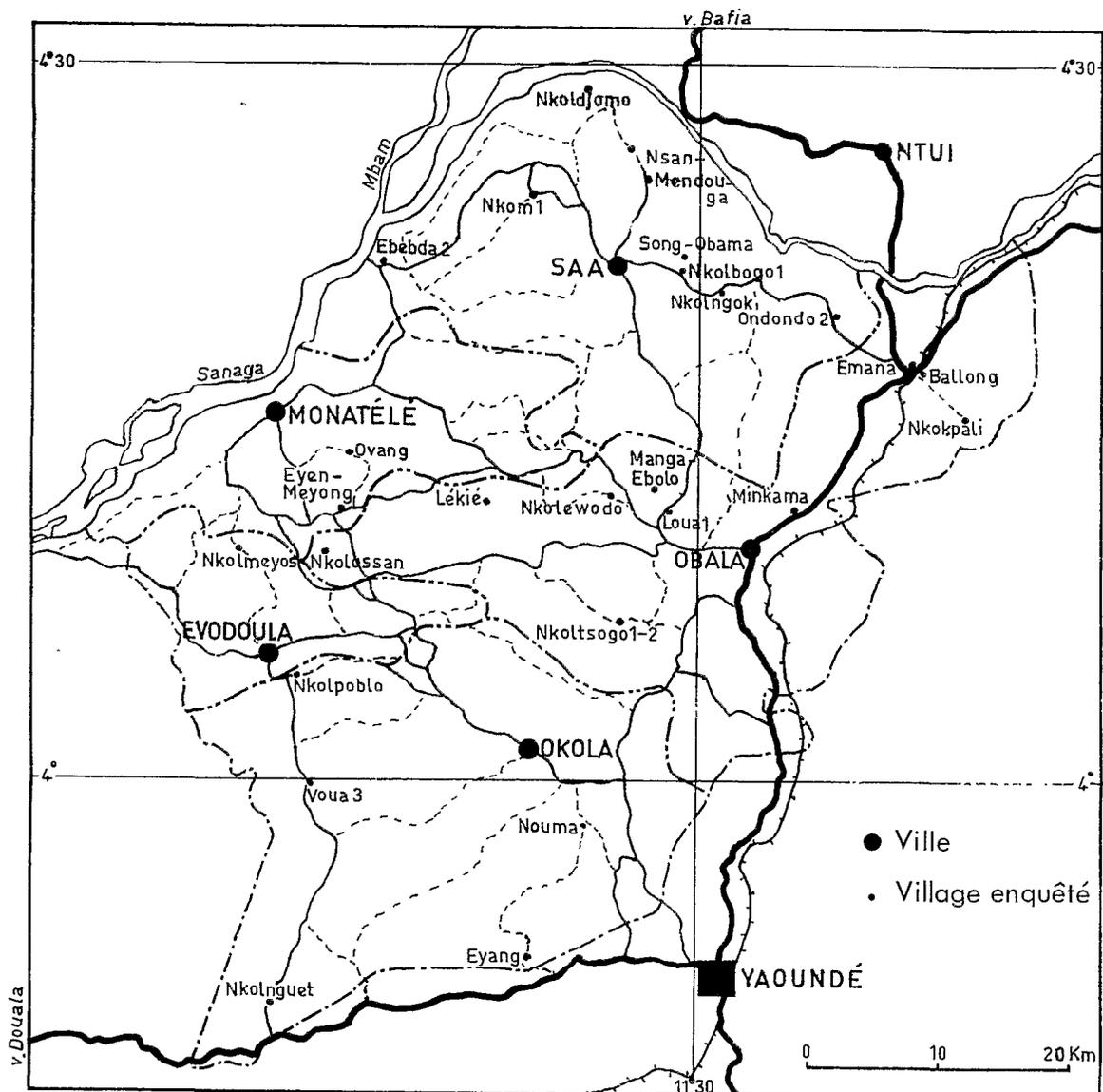


FIG. 2. — Département de la Lékié : villages enquêtés.

- Yaoundé-Okola-Evodoula ;
- Yaoundé-Okola-Monatéle par Okok.

Sauf en période de pluies exceptionnellement abondantes, ces pistes sont carrossables toute l'année et sillonnées chaque jour par les cars et les « taxis-brousse ». On remarque que ce réseau de pistes oriente tout naturellement le pays eton vers Yaoundé, que l'on emprunte l'axe d'Obala ou celui de Douala. Les pistes secondaires, très nombreuses, sont nettement

moins entretenues ; la plupart ne sont pas praticables en saison des pluies et nécessitent souvent un véhicule tous terrains même en saison sèche. Le relief accidenté rend d'ailleurs malaisée la circulation dès que l'on quitte les grands axes mais on s'étonne de trouver des villages à la fois si proches de la capitale et si difficilement accessibles.

En réalité, sur ces quelques 3 000 km², l'homogénéité n'est pas aussi parfaite que pourrait le faire

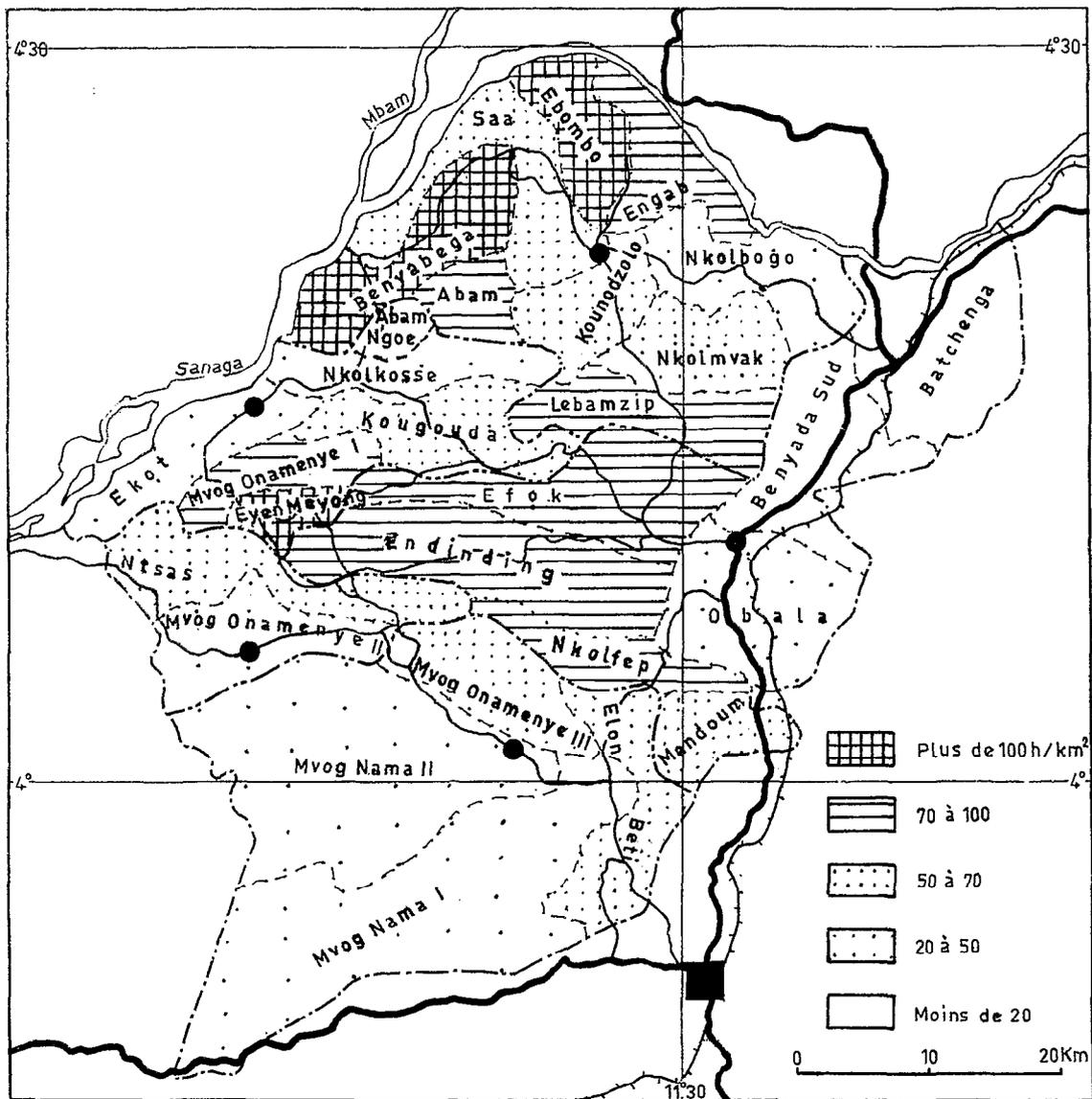


FIG. 3. — Densité de la population rurale dans la Lékié

penser cette première approche. Il existe à l'intérieur du département des contrastes parfois violents qui se traduisent d'abord par des variations dans la densité de la population (fig. 3). L'arrondissement de Saa est le plus peuplé (densité : 69), et les plus fortes concentrations se situent au nord et à l'ouest de la ville, dans les cantons Manguissa de Benyabéga et Ebombo. Une deuxième zone de fort peuplement s'observe dans la partie occidentale de l'arrondissement d'Obala où le groupement Eyen-Meyong atteint 122 hab./km², chiffre record du département. Ces densités décroissent vers l'est de l'arrondissement pour atteindre les valeurs les plus basses sur la route goudronnée, dans les groupements Benyada Sud (19) et Batchenga (17). Les arrondissements de Monatéle et d'Evodoula sont moyennement peuplés (51 et 54 hab./km²), tandis que celui d'Okola présente aussi un vide démographique dans les deux vastes groupements Mvog Nama 1 et Mvog Nama 2 (24 et 32 hab./km²). L'explication de telles inégalités dans le peuplement serait à chercher du côté des événements historiques subis par ces populations, telles les luttes avec les Bassa dans le sud de l'arrondissement d'Okola, sans négliger les facteurs physiques. La configuration du relief vient souvent limiter les possibilités d'occupation du sol : le point culminant de la région (Mbam Minkoum : 1 295 m) se trouve entre Yaoundé et Okola et, à l'ouest de Saa, les collines de Song Emanga et Nkang Efofok atteignent 800 et 700 m et constituent de sérieux obstacles ; enfin, l'apparition de la savane, au nord-est, correspond à une chute brutale de la densité.

Les indices d'occupation du sol calculés par J. CHAMPAUD (1) sont, bien entendu, les plus élevés du Centre-Sud, mais ils soulignent aussi les grandes divisions de notre région. Les plus fortes valeurs se trouvent dans l'arrondissement de Saa, dans l'ouest de celui d'Obala, puis dans ceux de Monatéle et d'Evodoula. Conformément au chiffre des densités, cet indice est nettement inférieur dans l'arrondissement d'Okola et celui de Batchenga est très proche des indices trouvés pour les zones de savane. On conçoit que dans les secteurs nord et nord-ouest de la Lékié se pose un problème de manque de terres. La carte de l'occupation du sol de J. CHAMPAUD (2) met en évidence un déficit de jachère dans la zone Manguissa et dans le secteur ouest d'Obala tandis

(1) CHAMPAUD (J.) : 1965 — Carte à 1/500 000, indice d'utilisation du sol. Atlas régional Sud-Ouest 2. ORSTOM Yaoundé.

(2) CHAMPAUD (J.) : Carte à 1/400 000, occupation du sol. *ibid.*

que dans les autres zones la situation paraît moins critique. On peut, à priori, penser que ce surpeuplement agricole local est de nature à créer un courant d'émigration.

Quel visage démographique présente cette population ?

Il est difficile, à partir des recensements administratifs, de juger de son évolution (fig. 4). Les recensements sont effectués à des dates différentes et avec un soin très variable. On a pourtant, dans l'ensemble, l'impression d'une lente croissance, malgré la baisse enregistrée en 1967 pour 3 arrondissements sur les cinq et qui est imputable à une mauvaise exécution de ce recensement, souvent constatée par ailleurs.

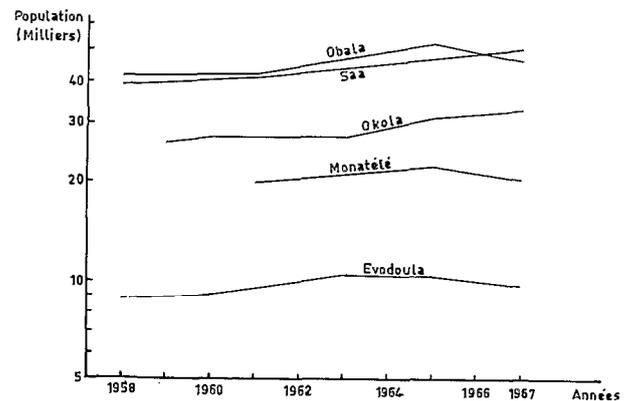


Fig. 4. — Évolution de la population par arrondissement.

Beaucoup plus précises sont les enquêtes démographiques effectuées en 1962-1964 par le Service de la Statistique (3). Ces enquêtes n'isolent pas la population éton mais l'agrègent à un groupe n° 3 comprenant Bané et Ewondo où les Eton forment à peu près la moitié du total. On trouvera ci-dessous les principales caractéristiques de mouvement de ce groupe, comparé à l'ensemble du sud du pays.

La Lékié se situe donc dans un groupe en bonne position démographique par rapport au reste du sud du Cameroun, caractérisé notamment par une mortalité générale et infantile plus basse et un taux d'accroissement naturel plus élevé que le reste de la région.

(3) Service de la Statistique : 1968 — Enquête démographique au Cameroun, résultats définitifs pour la région Sud-Est. 1962-1964 — INSEE Coopération 143 p.

TABLEAU 2. — Caractéristiques de mouvement de la population

	Taux d'accroissement naturel (%)	Taux de natalité (‰)	Nombre moyen d'enfants nés vivants	Taux de stérilité (%)	Taux de mortalité (‰)	Taux de mortalité infantile (%)
Groupe n° 3	1,9	35,6	4,29	32	16	6
Ensemble du sud	1,8	36,4	4,00	33	18 (1)	8,6

La répartition par groupes d'âges fait apparaître la plus grande jeunesse de l'ensemble où se situent les Eton, notamment une plus grande proportion

d'enfants de moins de 5 ans et une plus faible proportion de personnes de plus de 50 ans ; les adultes, de 15 à 49 ans, y sont un peu moins nombreux.

TABLEAU 3. — Répartition par groupes d'âges (‰)

Groupes d'âges	Groupe n° 3			Ensemble du sud		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 5 ans	85	79	164	78	78	156
5 - 14 ans	104	107	211	108	103	211
15 - 29 ans	97	130	227	104	124	228
30 - 49 ans	120	136	256	118	142	260
50 ans et plus	64	78	142	70	75	145
	470	530	1 000	478	522	1 000

Les taux de masculinité donnent à penser qu'il existe chez les Eton, isolés cette fois par l'enquête, une émigration masculine un peu plus forte que dans le reste de la zone méridionale : 89 au lieu de 91.

TABLEAU 4. — Taux de masculinité. Eton et zone rurale du sud

	Moins de 15 ans	15-49 ans	50 ans et plus	Ensemble
Eton	102	83	77	89
Ensemble du sud ..	103	82	92	91

L'examen des taux par âges montre que ce déficit masculin est surtout marqué chez les plus de 50 ans,

ce qui indiquerait une émigration ancienne plus prononcée qu'ailleurs dans le sud (tabl. 4).

L'enquête statistique ne fournit pas de données sur les é migrations définitives qui sont l'objet de notre étude ; elle ne s'intéresse qu'aux migrations temporaires pour lesquelles elle donne 12,4 % d'absents dans le groupe Eton-Bané-Ewondo. Elle suggère pourtant que « les zones où la proportion des natifs installés dans les autres départements est la plus faible sont celles où la population est la plus dense et l'activité économique la plus forte » (2), ce qui placerait les Eton parmi les populations les moins mobiles du sud.

On sait qu'il existe une étroite relation entre le degré de scolarisation d'une population et sa tendance à l'émigration : plus la scolarisation est poussée, plus est forte la tendance à l'émigration. Si l'on

(1) Rectifié par les statisticiens à 19,5 p. 1 000, ce qui réduit le taux d'accroissement naturel à 1,7 %.

(2) *Op. cit.* p. 110.

adopte ce point de vue, souvent vérifié, la Lékéï devrait alors être une région de forte émigration. Les études de Y. MARGUERAT (1) ont montré qu'elle se trouve parmi les départements les plus scolarisés du sud avec 269 élèves du primaire pour 1 000 habitants (moyenne du Centre-Sud : 242) et n'est dépassée que par le département du Nyong et Kellé. Les arrondissements d'Obala et de Monatélé sont même les plus scolarisés avec un taux dépassant 275 et atteignant 316 pour le premier ; d'autre part la Lékéï se place parmi les trois départements du Cameroun qui ont connu la plus forte augmentation de leur taux de scolarisation primaire depuis 1965.

Il semble donc que ce département réunisse toutes les conditions qui devraient en faire une zone de forte émigration : une densité de population élevée, une occupation souvent complète du sol utilisable, une forte croissance naturelle, une scolarisation très poussée et la proximité d'une grande ville, Yaoundé, que l'on peut atteindre en quelques heures depuis n'importe quel village.

Et pourtant, les Eton ont la réputation d'émigrer peu. Cette réputation est-elle surfaite ? On peut légitimement se demander sur quelles bases elle se fonde.

L'enquête

L'enquête sur les déplacements de la population s'est déroulée au cours de l'année 1970, de mars 1970 à janvier 1971, dans 27 villages de la Lékéï. Comme pour l'étude des mouvements migratoires réalisée en Côte d'Ivoire par les économistes de l'ORSTOM (2), les villages ont été choisis en fonction de leur taille démographique et de leur localisation par rapport aux axes routiers. L'activité agricole, étant ici la même partout, ne pouvait être retenue comme critère ; nous avons par contre, pris en considération la densité de la population, moins homogène que dans la zone de Bouaké, en choisissant nos unités d'enquête dans des secteurs de forte, moyenne et faible densité.

Notre méthode d'enquête est inspirée à la fois de

(1) MARGUERAT (Y.) : 1969 — Problèmes géographiques de l'enseignement au Cameroun S.H. n° 79 ORSTOM Yaoundé. 83 p. *multigr.*

(2) MICHOTTE (J.) : 1968 — Mouvements migratoires et développement économique dans la zone dense à l'ouest de Bouaké. *ORSTOM Sci. Hum.*, Vol. 1, 2, Adiopodoumé, 77 p. *multigr.*

celle qu'utilise Ph. HAERINGER pour l'étude de l'immigration à Abidjan (3) et de celle de J.C. CALDWELL appliquée à l'étude des migrations au Ghana (4). Elle a consisté à interroger tous les chefs de famille des villages choisis, à établir leur biographie pour déceler leurs déplacements éventuels et à reconstituer l'ensemble de la famille (frères et enfants du chef de famille) pour en connaître les membres absents. Une telle méthode avait d'ailleurs été employée par G. BALANDIER pour l'étude sociologique des « Brazzavilles Noires » (5).

Cette enquête n'est donc pas, à proprement parler, un recensement du village puisqu'elle ne s'intéresse qu'aux déplacements de la population. Elle est limitée aux chefs de famille, en pratique aux hommes âgés de plus de 20 ans, et ne tient pas compte des migrations féminines. Si celles-ci sont toujours essentiellement matrimoniales, elles paraissent aussi, selon quelques observations faites au cours de l'enquête, prendre d'autres aspects qui mériteraient une étude particulière : filles dites « libres » qui vont et viennent entre le village et la ville, femmes commerçantes qui ont pris leur autonomie financière, jeunes filles ayant un emploi de dactylo, secrétaire, standardiste, filles placées chez un parent en ville... Dans chacun de ces villages, la quasi totalité des chefs de famille a été interrogée (6).

En ce qui concerne le décompte des absents d'après les renseignements fournis par la famille, les résultats sont davantage sujets à caution, moins à cause des omissions éventuelles qu'à cause de l'imprécision d'une telle méthode (imprécisions concernant l'âge, l'activité et parfois le lieu d'émigration de l'absent). Il existe certainement des cas où l'absent, n'ayant plus aucun membre de sa famille au village, a pu échapper à nos investigations. Au cours de la présentation des résultats, nous n'éluderons pas le problème de la confiance qu'il faut leur accorder.

(3) HAERINGER (Ph.) : 1968 — L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines. *Cah. ORSTOM Sci. Hum.*, Vol. V, 2, pp. 3-22.

(4) CALDWELL (J.C.) : 1969 — African rural-urban migration. The movement to the Ghana's towns. Australian national University Press, Canberra, 258 p.

(5) BALANDIER (G.) : 1955 — Sociologie des Brazzavilles noires. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques n° 67, A. Colin, 274 p.

(6) Nous n'avons rencontré de réelles difficultés pour l'exécution de cette enquête que dans un seul village, d'ailleurs le plus proche de Yaoundé.

1. Les mouvements migratoires actuels

1. L'INTENSITÉ DE L'ÉMIGRATION

Au total, 2 069 chefs de famille ont été interrogés. Sur cet ensemble, 771, soit 34 % n'avaient jamais quitté leur village de façon durable, et 66 % avaient, à un moment ou à un autre de leur vie, exercé une activité en dehors de leur village avant d'y revenir. Un premier résultat apparaît donc déjà : les 2/3 des ruraux actuels sont d'anciens émigrés revenus chez eux.

La reconstitution des familles a permis de déceler 1 018 absents actuels.

Que penser de ces chiffres globaux ?

La seule étude comparable que nous possédions est celle de J.C. CALDWELL et l'on voit (tabl. 5) que la mobilité de la population du Ghana est moindre que dans la Lékié. Mais il paraît plus indiqué d'appliquer la comparaison, non à l'ensemble du Ghana, mais à sa seule zone méridionale (1) qui présente nombre de points communs avec la Lékié : une région forestière dont l'économie repose sur la culture du cacao, une densité de population relativement forte et la proximité de grandes villes.

TABLEAU 5. — Les déplacements de la population dans la Lékié et au Ghana (population masculine)

	Lékié	Ghana	Ghana méridional
Jamais émigrés.....	23	69	60
Revenus après émigration	44	14	15
Absents	33	14	21
Autres	—	3	4
Total	100	100	100

Il faut bien remarquer que les deux séries de pourcentages du Ghana concernent toutes les tranches d'âges de la population masculine alors que celle de la Lékié ne comprend que les hommes de plus de 20 ans (2). On peut penser que si nous pouvions

(1) Formée des divisions administratives suivantes : Eastern Region, Western Region et Central Region.

(2) L'auteur n'indiquant que les pourcentages par groupes d'âges et non les chiffres absolus, il n'a pas été possible de reconstituer l'effectif strictement comparable au nôtre.

comparer exactement les deux sources, les résultats seraient encore plus proches puisque c'est dans les tranches d'âges des moins de 20 ans que l'on trouve le plus de personnes n'ayant jamais émigré et le moins de personnes revenues au village. Il est probable qu'alors la proportion des absents serait à peu près la même ; la Lékié semble se singulariser en outre par une plus forte émigration passée.

La population fait donc preuve d'une mobilité au moins aussi grande que celle du Ghana méridional. Il existe malheureusement peu d'autres études qui permettraient d'en juger mieux (3). En Côte d'Ivoire, les enquêtes de P. & M. ETIENNE sur le pays baoulé (4) ont montré que « 27 % environ des hommes et des femmes de 15 à 49 ans, originaires de la zone d'enquête, se sont établis d'une façon plus ou moins durable, hors de leur milieu d'origine » (p. 192), soit sur des plantations de café ou de cacao, soit en milieu urbain. La proportion d'absents que nous trouvons ici semble donc caractériser une région de forte émigration, cette proportion ne pouvant pécher que par sous-estimation.

Les Eton sont donc loin de former une population aussi stable qu'on l'a imaginé. L'enquête statistique effectuée à Yaoundé en 1964-1965 (5) aurait d'ailleurs déjà dû dissiper ce préjugé puisqu'elle avait révélé que les Eton formaient, en 1964, comme au recensement de 1962, 10 % de la population de la capitale, venant ainsi au 3^e rang après les Ewondo et les Bamiléké, et que leur taux semestriel d'immigration adulte (6) était de 7,7 %, soit le 2^e en importance après celui des Bassa.

LES VARIANTES RÉGIONALES ET LEUR EXPLICATION

Les trois catégories de population que nous avons dénombrées : Absents, Restés et Revenus, présentent d'un village à l'autre des variations souvent sensibles. En rapportant les pourcentages obtenus pour chacun d'eux sur un graphique triangulaire (fig. 5) on obtient

(3) Dans sa monographie du village de Zengoaga (département de la Haute Sanaga voisin de la Lékié), J. TISSANDIER a trouvé que 42 % de l'effectif masculin étaient absents du village (Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara, 3, 1969, Mouton & Co).

(4) ETIENNE (P. & M.) : 1968 — L'émigration baoulé actuelle. *Les Cahiers d'Outre Mer*, n° 82, pp. 155-195.

(5) S.E.D.E.S. : 1967 — Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé, 1964-1965. Fascicule I, 219 p.

(6) Ou indice d'immigration par ethnie : rapport de l'effectif nouvellement immigré à l'effectif trouvé 6 mois plus tôt (p. 126).

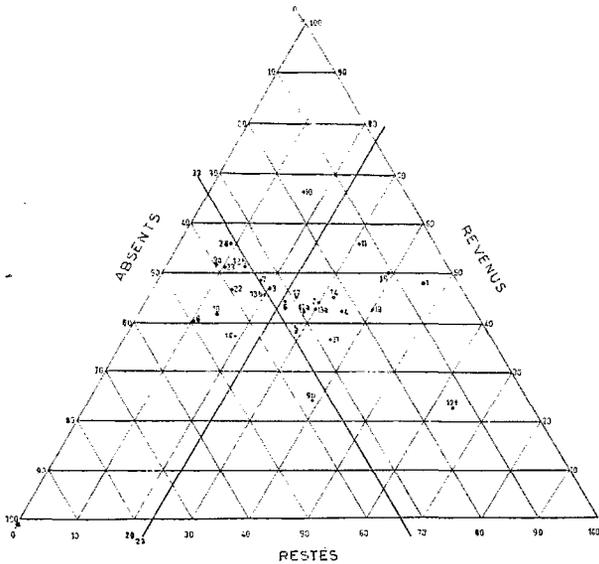


FIG. 5. — Répartition des villages selon les déplacements des hommes adultes (1).

un certain classement en fonction des valeurs moyennes reconnues pour la Lékéié.

Une carte (fig. 6) illustre la répartition ainsi obtenue, caractérisant ainsi l'intensité des mouvements migratoires observés pour chacun de nos points de sondage.

Cette carte a donc été établie en prenant pour base la valeur moyenne trouvée pour le département. Ont été considérés comme villages de forte émigration ceux où l'on a dénombré plus de 33 % d'absents et moins de 23 % de non émigrés ; ceux qui présentaient des valeurs inférieures à 33 % et supérieures à 23 % sont réputés villages de faible émigration. Enfin on a marqué d'un signe particulier ceux qui se situent dans les valeurs moyennes. La répartition que fait apparaître cette carte est-elle le fruit du hasard ou répond-elle à des lois générales ?

Émigration et densités rurales

La première impression est qu'il existe le long du fleuve Sanaga une zone de plus faible émigration qui se poursuit jusque dans la partie orientale du département, et une zone centrale et méridionale qui semble aussi s'incurver parallèlement à la Sanaga, où la tendance à l'émigration est plus forte.

L'hypothèse d'une relation avec les variations de la densité de la population vient aussitôt à l'esprit :

(1) Voir en Annexe n° 2 la codification des villages.

la zone nord est la plus peuplée (arrondissement de Saa), elle connaît et a connu moins de départs que la zone sud, moins peuplée. Telle est, du moins, l'impression que semble donner la carte, les densités actuelles apparaissant alors comme une conséquence de l'émigration rurale. Mais dès que l'on entre dans le détail des densités calculées par groupement ou canton, de fortes anomalies apparaissent. Les villages du nord-est du département et ceux du sud, présentent des caractéristiques migratoires opposées alors qu'ils se placent tous dans les zones de faible peuplement. D'autre part les deux villages du groupement Benyabega, très peuplé, présentent des comportements migratoires divergents.

Si l'on répartit les villages en deux classes, suivant qu'ils appartiennent à des cantons de densité supérieure ou inférieure à la moyenne de la Lékéié, on obtient le tableau suivant :

TABLEAU 6. — Mouvements migratoires et densités de population

Densités (h/km ²)	Absents (%)	Revenus (%)	Restés (%)	Total (nombre)
Plus de 54 (14 villages)	35,4	42,9	21,7	1 891
Moins de 54 (13 villages)	30,7	45,0	24,3	1 223
Ensemble	33,5	43,7	22,8	3 114

On s'aperçoit alors que la corrélation est l'inverse de celle que nous avons supposée : les cantons les plus peuplés sont ceux où l'émigration est la plus forte, ceux qui comptent le plus d'absents et le moins de villageois restés sur place. Il faut donc faire intervenir les densités non comme conséquence des mouvements migratoires mais comme cause.

Si l'on cherche à établir statistiquement la dépendance en posant :

$$\begin{aligned}
 p &= 0,335 & p' &= 0,307 \\
 q &= 0,437 & n &= 1223 \\
 N &= 3114
 \end{aligned}$$

on trouve

$$\text{un écart-type } \sigma p' = \sqrt{pq \left(\frac{1}{n} - \frac{1}{N} \right)} = 0,0085$$

$$\text{et un écart réduit } t = \frac{p-p'}{\sigma p'} = 3,29.$$

La probabilité d'un écart supérieur ou égal étant :

$$P = 1 - 2\Phi(t) = 0,001$$

on conclut que la corrélation est statistiquement significative.

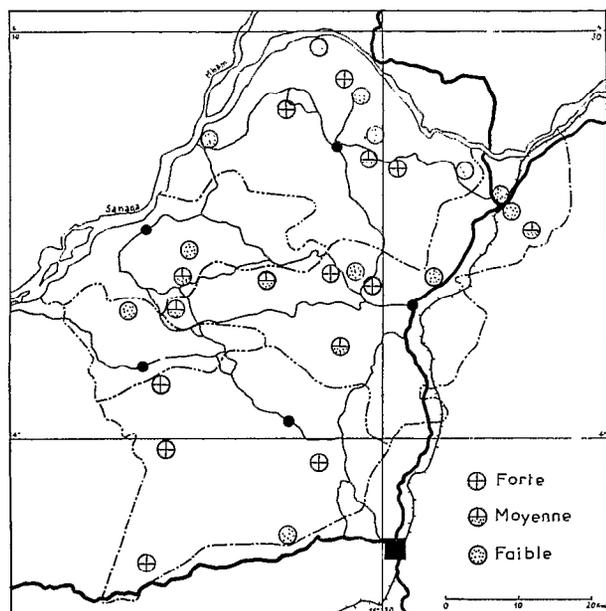


FIG. 6. — Carte de l'intensité de l'émigration.

Pourtant les anomalies signalées à la lumière de la carte, lorsqu'on prend les villages un à un, ne permettent pas d'accepter une telle conclusion, la dépendance ne paraissant pas aussi parfaite.

Si l'on reprend l'analyse statistique à un niveau moins global, en confrontant les données migratoires de chaque village avec la densité de son groupement, on voit que le coefficient de corrélation obtenu :

$$r = \frac{\sum X_i Y_i}{\sqrt{\sum X_i^2} \sqrt{\sum Y_i^2}} = 0,04 \text{ pour la proportion d'absents}$$

est supérieur au double de son écart-type, σ , étant égal à 0,19, de sorte que l'on ne peut plus considérer la corrélation comme significative.

De la même façon, si l'on fait le calcul en se basant non plus sur les absents mais sur les hommes restés au village, on trouve la même absence de dépendance, le coefficient de corrélation étant alors égal à 0,12.

On ne peut conclure pour autant à une indépendance radicale des deux variables, mais le jeu des

facteurs ici en présence est trop complexe pour prendre la forme d'une relation mathématique aussi simple.

On a vu que les comportements migratoires des zones faiblement peuplées sont opposées. Il semblerait pourtant que le secteur au nord d'Obala, axé sur une route goudronnée, facilement relié à Yaoundé, devrait connaître de nombreux départs. En réalité, la conjoncture locale des villages étudiés explique leurs particularités.

Au village de Ballong, on trouve seulement 15 % d'absents et 40 % de villageois n'ayant jamais émigré. Cette relative stabilité est due à la présence de la plantation S.F.C.T. (1) de tabac de cape qui offre un certain nombre d'emplois à la population locale. On s'aperçoit en effet que 83 % des villageois restés sur place ont travaillé, à un moment ou à un autre, à la S.F.C.T. ; de même, parmi ceux qui sont revenus après émigration, 75 % ont aussi profité de cette possibilité d'emploi sur place. La plantation a donc joué un rôle de fixateur de la population locale ; ce rôle est d'ailleurs en passe de disparaître puisque la S.F.C.T. opère une réduction progressive de sa production de Batchenga. Notons pourtant que cette présence n'a pas suffi à enrayer l'émigration et que plus de la moitié des hommes présents sont malgré tout d'anciens émigrés (2). Cette situation locale a aussi fait sentir ses répercussions sur les villages voisins, Emana et Nkopkali, et, dans une moindre mesure, Ondondo II, plus éloigné.

A Minkama, également situé sur la route au nord d'Obala, la situation est assez semblable pour diverses raisons. L'émigration y fut et y est encore un peu plus forte qu'à Batchenga, mais encore bien inférieure à la moyenne départementale : 23 % d'absents et 35 % de villageois n'ayant jamais émigré. Des possibilités d'emploi sur place ont existé dans le passé : deux plantations industrielles de petites dimensions, l'une de café, l'autre de tabac, toutes deux disparues aujourd'hui, une exploitation forestière et une exploitation maraîchère, également disparues ; reste encore aujourd'hui la possibilité de trouver un emploi à Obala où l'on peut travailler tout en résidant au village ou bien au Centre de Formation Civique et Professionnelle de Minkama ou encore au ranch nouvellement installé au village.

(1) Société Franco-Camerounaise des Tabacs, anciennement SEITA qui avait pris la succession d'une plantation allemande.

(2) Cf. notre étude : Les relations ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 3, 1972, pp. 337-387.

Ces possibilités d'emploi ont donc été de plus courte durée qu'à Ballong. Seulement 38 % des hommes qui sont restés et 39 % de ceux qui sont revenus ont pu en profiter. Existait aussi la possibilité d'occuper un emploi à la plantation de Batchenga tout en revenant chaque soir à Minkama, mais les cas rencontrés sont exceptionnels.

Ainsi, à Minkama comme à Ballong, mais dans une moindre mesure, se trouvaient des facteurs propres à retenir une partie des candidats à l'émigration.

Quant à la partie méridionale de la Lékié, la faible densité de sa population et l'intensité de l'émigration fait penser à une autre source d'explication : la proximité de la ville de Yaoundé qui favoriserait ce mouvement de départ généralisé.

Émigration et accessibilité

Il est en effet évident que la propension à se rendre en ville est d'autant plus grande que celle-ci est plus proche. Certains villages étudiés se situent à moins de 20 km de la capitale quand d'autres sont à plus de 100, et ce facteur distance n'est pas sans rapport avec les variations constatées dans la fréquence des départs. P. VENNETIER (1) a d'ailleurs signalé cette liaison à propos de Pointe-Noire : « ... l'attraction exercée par la ville est dans une certaine mesure, proportionnelle à la distance et aux facilités de communication : plus le village est proche de Pointe-Noire, plus les hommes ont tendance à le quitter ; dans un certain rayon, il est facile au citoyen de retourner en toutes occasions, rendre visite à sa famille, et il n'a même pas besoin d'emmenner celle-ci » (p. 124).

Le calcul de cette dépendance entre la proportion d'absents et la distance kilométrique du village à Yaoundé fait apparaître l'existence d'une corrélation linéaire de type $y = ax + b$ où

$$y = -0,20x + 42$$

et le coefficient de corrélation est

$$r = \frac{\sum X_i Y_i}{\sqrt{\sum X_i^2} \sqrt{\sum Y_i^2}} = 0,39.$$

Mais on voit qu'il s'agit là d'une faible corrélation et le calcul de l'écart-type :

(1) VENNETIER (P.) : 1968 — Pointe-Noire et la façade maritime du Congo-Brazzaville. *Mém. ORSTOM* n° 26, thèse, 458 p.

$$\sigma r = \frac{1}{\sqrt{n-1}} = 0,19$$

montre qu'elle est peu significative. Nous sommes ici au seuil de confiance, P étant égal à 0,05.

Comme pour la comparaison avec les densités, nous trouvons encore ici simplement l'indication d'une certaine dépendance, mais qui paraît beaucoup plus complexe que cette simple fonction affine.

Se limiter à prendre en compte, pour juger de l'accessibilité et de l'enclavement des villages, uniquement le facteur distance est en effet insuffisant. Il est indispensable de faire intervenir en même temps non seulement la nature de l'axe routier (route ou piste), mais encore son état, essentiellement son degré d'entretien, le type de véhicule qu'il nécessite et le degré de fréquentation de l'axe par les transports en commun, taxis-brousse et cars qui sont le plus souvent les seuls moyens de déplacement dont disposent les villageois.

En fonction de la connaissance de la région que nous avons acquise, nous avons classé les villages étudiés en cinq types affectés chacun d'un coefficient croissant à mesure qu'augmentent les difficultés d'accès.

Le tableau suivant présente ce classement.

TABLEAU 7. — Estimation de l'accessibilité des villages (V.T.T. : véhicule tous terrains)

Situation du village	Coefficient attribué
Route à grande circulation	1
Piste régulièrement fréquentée	2
Piste bonne mais peu fréquentée	3
Seulement accessible en V.T.T. mais près d'une piste fréquentée	4
Seulement accessible en V.T.T. et loin d'une piste fréquentée	5

En multipliant la distance kilométrique du village à Yaoundé par ce coefficient d'accessibilité fort simple, on obtient un chiffre qui représente en quelque sorte la distance pondérée, mais réellement vécue par le villageois entre son lieu de résidence et la ville.

Et pourtant, lorsque l'on calcule la corrélation entre cette distance pondérée et le pourcentage d'absents dans les villages, on trouve un coefficient de corrélation non significatif où $r = 0,33$ et son écart-type 0,19.

Comment expliquer un résultat aussi désappointant ?

Nous avons vu que les 4 villages du secteur nord-est (Ballong, Eman, Minkama et Ondondo II) présentaient des caractéristiques migratoires dues essentiellement à la conjoncture locale de l'emploi. Cela étant reconnu, on peut estimer légitime de les exclure du calcul. D'ailleurs, lorsque l'on porte sur un graphique à coordonnées rectangulaires (fig. 7) la distribution des villages en fonction de ces deux variables, on s'aperçoit effectivement qu'ils se situent de façon excentrique par rapport à l'ensemble du nuage de points (villages 1-2-4-11).

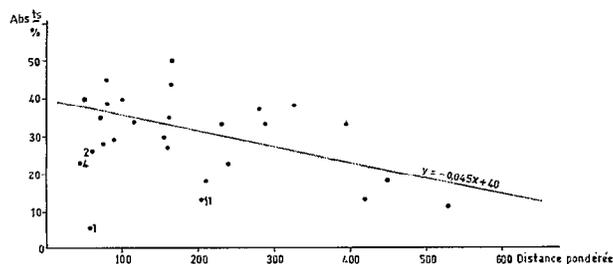


FIG. 7. — Emigration et distance pondérée à Yaoundé.

Si l'on reprend le calcul sur cette base nouvelle, on trouve alors un coefficient de corrélation significatif où

$$r = 0,62 \text{ et } P = 0,01$$

et la droite d'estimation linéaire établie par la méthode des moindres carrés a pour équation

$$y = -0,045 x + 40$$

C'est donc une droite à pente négative qui établit bien que l'émigration actuelle est proportionnelle à l'accessibilité du village : l'intensité de l'émigration diminue à mesure qu'augmente l'enclavement du village.

Mais il n'est pas sans intérêt de constater une absence de proportionalité entre cette distance pondérée de nos villages à Yaoundé et le pourcentage d'émigrés effectivement installés à Yaoundé. La corrélation n'est acceptable qu'avec l'ensemble des émigrés des villages, quelle que soit leur destination. Cela semble donc établir que la possibilité d'accéder plus ou moins aisément à la ville intervient seulement pour déterminer le départ de l'émigré, mais non, au moins dans le cas présent, sa destination finale. Si la plupart des émigrés se dirigent d'abord vers Yaoundé,

tous n'y restent pas. La fixation de l'émigré relève d'un deuxième temps de l'émigration qui dépend de variables autres que l'enclavement du village d'origine : essentiellement la probabilité de trouver un emploi.

Compte tenu de l'exception constituée par les villages de la route goudronnée, peut-on s'estimer satisfait dans cette tentative d'explication des variations régionales de l'émigration ?

Emigration et taille du village

Si l'on reprend l'examen de la carte de l'émigration on constate l'existence d'autres anomalies dont les principes généraux déjà établis ne rendent pas compte. Les zones les plus peuplées devraient être des zones de départ et pourtant une série de villages de l'arrondissement de Saa connaissent une faible émigration. Les zones les moins accessibles devraient se vider moins, et pourtant certains de leurs villages voient partir une proportion de leurs hommes supérieure à la moyenne départementale.

Les travaux de J.C. CALDWELL au Ghana ont montré que les villages réagissent à l'émigration de façon différente suivant qu'ils ont une population faible ou nombreuse. Les conditions générales précédentes (densités et distance pondérée à Yaoundé) étant les mêmes, pour autant que l'on puisse les établir, il apparaît que cette correspondance existe également dans la Lékié, mais d'une façon moins nette qu'au Ghana.

En prenant en compte les absents de tous les villages étudiés, nos calculs aboutissent à établir l'existence d'une corrélation faiblement significative où

$$r = 0,46 \text{ quand } \sigma r = 0,19,$$

P étant égal à 0,05

et dont la droite d'estimation linéaire a pour équation

$$y = 3,86 x + 4,1$$

Mais nous sommes ici au seuil de confiance.

Néanmoins, comment expliquer l'existence d'une telle dépendance, si faible soit-elle pour la Lékié ?

J.C. CALDWELL l'attribue à l'influence de la scolarisation : « Les plus grands villages produisent une plus grande proportion de personnes instruites, et l'instruction, on le verra plus loin, est un des motifs de l'émigration vers la ville » (1).

(1) *Op. cit.* p. 57.

Tentons de vérifier cette explication pour la Léké en groupant nos villages en deux classes suivant leur population et en séparant les hommes adultes suivant que leur niveau scolaire est supérieur ou non au cours préparatoire.

TABLEAU 8. — Niveau scolaire et taille du village

	Niveau scolaire		Total
	Inférieur au C.P. (%)	Supérieur au C.P. (%)	
Petits villages ...	34	66	483 (100)
Grands villages...	38	61	1 587 (100)
Ensemble.....	37	63	1 870 (100)

On voit déjà par ce tableau que la différence des niveaux d'instruction entre les deux types de villages est assez faible, tant la scolarisation est un fait massif dans la Léké.

L'écart-type a pour valeur :

$$\sigma p' = \sqrt{pq \left(\frac{1}{n} - \frac{1}{N} \right)} = 0,19$$

et l'écart réduit :

$$t = \frac{p-p'}{\sigma p'} = 0,15.$$

La probabilité d'un écart supérieur ou égal étant :

$$p = 1 - 2 \Phi(t) = 0,88$$

on ne peut donc considérer la relation comme significative. Il est aussi possible qu'elle ne l'est pas parce que la gamme de nos villages n'est pas suffisamment étendue : ils se situent en effet entre 150 et 1 000 habitants alors qu'au Ghana les gros villages atteignent jusque 5 000 habitants.

Cette explication par le degré d'instruction étant écartée, il nous semble que la plus grande intensité de l'émigration dans les plus gros villages s'explique tout simplement par le fait que, ici, ils se situent toujours sur une route ou une piste en bon état et fréquentée. Au contraire les petits villages sont souvent peu accessibles et on retrouve là la dépendance que nous avons vérifiée précédemment.

Si l'on cherche en effet à établir l'indice de covariation tendentielle entre les deux séries statistiques exprimant l'une la relation émigration-taille du

village et l'autre émigration-distance pondérée à Yaoundé, on trouve :

$$I_T = \frac{\sum x_i y_i}{\sum |x_i y_i|} = -0,92$$

ce qui indique une covariation inverse très marquée : l'émigration est d'autant plus faible dans les petits villages que ceux-ci sont moins facilement reliés à Yaoundé.

Les variations régionales du mouvement d'émigration obéissent donc à quelques principes généraux que nous avons établis et vérifiés ; les quatre facteurs essentiels qu'il faut considérer sont la densité de la population, la distance pondérée à Yaoundé, la taille du village et, notion très difficilement chiffrable, la possibilité d'emploi sur place ou à proximité. Il en est un autre dont nous ne pouvons tenir compte à cause d'un manque de documentation, c'est la taille de l'effectif en âge d'émigrer suivant les villages. En admettant que la plus grande fréquence des départs se situe dans le groupe 20-30 ans, le nombre d'émigrants du village est évidemment proportionnel à cette classe d'âge. Il faudrait pouvoir rétablir l'effectif de chaque classe d'âge du village en tenant compte des absents, ce qui offre d'insurmontables difficultés.

Il est donc hasardeux d'essayer de délimiter sur notre carte des zones d'intensité migratoire variable à partir des données que nous avons dégagées. On peut cependant poser quelques principes généraux pour la Léké (1).

On peut admettre une émigration inférieure à la moyenne départementale :

— autour des deux principales villes : Obala et Saa, dans une moindre mesure Okola, dans un rayon de 5 à 6 km, à cause des possibilités d'emploi qu'elles présentent ;

— au nord d'Obala, sur la route goudronnée, à cause des emplois offerts par la S.F.C.T. Ce frein à l'émigration est en train de disparaître.

— dans tous les villages communiquant difficilement avec Yaoundé, i.e. situés en dehors ou à quelque distance des grands axes de communications.

Pour tous les autres villages, on peut admettre une émigration supérieure à la moyenne départementale.

(1) Cf. FRANQUEVILLE (A.) : 1972 — Interprétation cartographique des résultats d'une enquête sur l'émigration rurale (département de la Léké - Cameroun). Essai méthodologique *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 2, pp. 179-183.

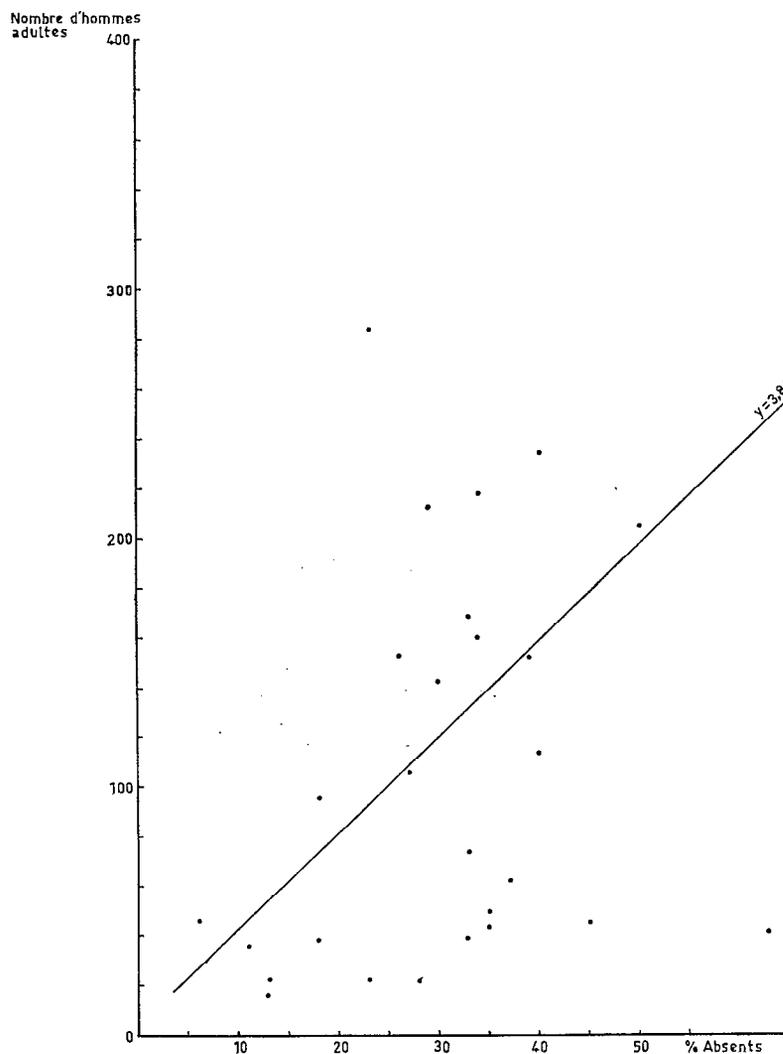


FIG. 8. — Emigration et taille du village.

Il est tentant, à partir de ces renseignements, d'essayer d'évaluer le volume de l'émigration dans la Lékié, sachant qu'elle a enlevé environ 33 % des hommes de plus de 20 ans.

On ne connaît pas la pyramide des âges particulière à la Lékié. Si l'on prend comme base celle qu'ont établie les statisticiens pour la zone située au nord et à l'est de Yaoundé (1) qui englobe notre

région, on note que les hommes de plus de 20 ans y forment 23 % de la population. Appliquant ce taux aux 162 000 habitants de la Lékié, on y trouve donc un total d'environ 37 300 hommes de plus de 20 ans.

Le nombre des émigrés masculins de plus de 20 ans serait alors :

$$\frac{37\,300 \times 33}{67} = 18\,400 \text{ environ.}$$

(1) Service de la statistique, 1968, *Op. cit.* p. 15.

Il s'agit évidemment là d'un ordre de grandeur.

2. Destinations et activités des émigrés

Si la facilité plus ou moins grande des relations avec Yaoundé a pu être considérée comme l'un des facteurs déterminants de l'émigration, c'est que la

capitale représente le premier objectif de la majorité des migrants. Sur les 899 absents pour lesquels des renseignements valables ont été obtenus, 44,6 % (400 hommes) se trouvent à Yaoundé. Les autres lieux d'émigration occupent un rang beaucoup plus effacé.

TABLEAU 9. — Principaux lieux d'émigration des originaires de la Léké

Lieux d'émigration	Yaoundé	Autres départ. du sud	Douala	Villes de la Léké	Plantation. et Expl. forest.	Autres lieux
Pour 100 émigrés	44,6	15,0	13,3	13,1	7,0	7,0

Moins prévisible que l'attrait prédominant de Yaoundé est celui qu'exercent les autres départements du Sud-Cameroun, suffisant pour reléguer Douala au 3^e rang. Le relevé des activités exercées par les émigrés permet d'éclairer un peu ces déplacements. Il est intéressant de constater que la plus grande partie de ceux qui se trouvent à Yaoundé exercent un métier manuel exigeant un minimum de formation professionnelle : 25,9 % sont en effet des charpentiers, menuisiers ou maçons, artisans ou ouvriers du bâtiment.

Au deuxième rang pour Yaoundé viennent tous ceux que l'on nous a désignés comme « chômeurs, sans profession, ou cherche du travail » : ils représentent la forte proportion de 10,6 % des ressortissants de la Léké. Sont encore en plus forte proportion qu'ailleurs les émigrés travaillant à Yaoundé comme employés (8,2 %) et comme domestiques (7,2 %). En revanche on y trouve moins d'émigrés exerçant un travail de manœuvre et surtout moins de commerçants que pour la moyenne des originaires du département. Cette ventilation représente d'ailleurs assez bien la structure de l'emploi à Yaoundé avec la prédominance des activités de service et du bâtiment.

On s'étonne pourtant de constater que la proportion des émigrés employés par l'Etat à des titres divers (fonctionnaires, armée, police) soit plus forte à Douala (12,5 %) qu'à Yaoundé (8,2 %) quand on sait l'importance de la fonction publique parmi les emplois offerts dans la capitale (1). A Douala, l'emploi le plus fréquent pour les Eton est celui de

manœuvre (15 %) et il semble d'ailleurs que cet emploi soit d'autant plus fréquent que l'émigré se trouve plus loin de son lieu d'origine. Les métiers du bâtiment sont peu représentés, mais on y trouve beaucoup d'ouvriers d'usine et de mécaniciens (19,1 %), Douala étant la ville industrielle du Cameroun.

Les émigrés installés dans les petites villes de la Léké (surtout Saa et Obala) sont, pour la plupart, soit des chauffeurs (18,7 %), soit des commerçants (17,8 %), ce terme comprenant les gérants, tenanciers de bars, market-boys, revendeurs, etc... ; on sait que l'Eton ne répugne pas à la pratique du commerce et possède des qualités propres à l'y faire réussir.

Vers les autres départements du sud, l'émigration est d'un type différent ; il s'agit d'abord d'hommes qui s'emploient dans le secteur primaire, exercent hors de chez eux l'activité de planteur, de pêcheur, de cueilleur de vin de palme. Une telle émigration est dirigée tantôt au-delà de la Sanaga : pour les Manguissa qui trouvent chez leurs « frères » une solution au surpeuplement agricole de leur région, tantôt vers une destination plus lointaine : l'est du Cameroun (et singulièrement l'arrondissement de Yokadouma) où les problèmes de terres ne se posent pas.

Le deuxième grand groupe d'émigrés vers les départements du sud est constitué par tous les moniteurs d'enseignements, catéchistes, infirmiers et aides-soignants affectés par leur service, et en général très mobiles.

Enfin, vers les plantations industrielles et les exploitations forestières, la plupart des émigrés (49 %) sont des manœuvres.

Le tableau ci-après résume les activités des émigrés quelle que soit leur destination.

(1) Il semble que ce soit le résultat d'une affectation systématique du fonctionnaire loin de son lieu d'origine.

TABLEAU 10. — Activité des hommes émigrés de la Lékié (%)

Secteur primaire	Bâtiment	Industrie Transports Mécanique	Tailleurs Couturiers	Manœuvres	Employés Etat Armée
5,8	15,9	20,7	0,7	11,70	14,4
Enseignement Santé	Domestiques	Commerce	Chômeurs	Inconnu	
5,6	4,9	7,3	6,2	6,8	

L'immigration à Yaoundé

La S.E.D.E.S. (1) a dénombré en 1964 quelque 10 500 Eton à Yaoundé, formant environ 10 % de la population. Dans ce total étaient compris aussi bien les immigrés que les Eton natifs de Yaoundé. Nos enquêtes en brousse ont montré que les originaires de la Lékié se regroupent dans deux zones de la ville : le nord, au débouché de la route de Saa-Obala, l'ouest au débouché de la piste d'Okola (fig. 9). A Douala, la plupart des émigrés semblent se regrouper au quartier Nkololun.

L'état actuel de nos travaux sur l'immigration à Yaoundé donne à penser que quatre quartiers abritent l'essentiel de cette population venue de la Lékié. Ce sont, au nord ; Nlongkak, Djoungolo II et Mbala I et II ; à l'ouest : Mokolo. Le recensement de 1967 en a dénombré là environ 7 000 en tout.

A Mokolo, les sous-quartiers Eton Messa I, Eton Messa II, Messa I et Ewondo Messa en hébergent 85 %, mais ils ne forment encore que 16 % de l'ensemble des immigrés de Mokolo, parce que beaucoup moins nombreux que les Bamiléké. A Djoungolo II ils forment 24 % des immigrés, à Nlongkak 33 %, spécialement dans le sous-quartier Nkol-Eton, à Mballa I et II 43 %.

La répartition de ces immigrés suivant leur arrondissement d'origine (tabl. 11) montre bien que l'arrondissement d'Okola est la première zone d'émigration de la Lékié vers Yaoundé, suivi de près par celui d'Obala. D'autre part la répartition des immigrés dans les quartiers concorde avec les réponses reçues à ce sujet dans les villages. Le quartier d'immigration se situe là où la route de l'émigration aborde la ville. Nous avons déjà signalé ailleurs ce déterminisme simple (2).

TABLEAU 11. — Arrondissement d'origine des émigrés de la Lékié (%)

Quartiers Arrond. d'origine	Mokolo (%)	Djoungolo II (%)	Nlongkak (%)	Mbala I et II (%)	Ensemble (%)
Okola	65,0	8,2	6,4	16,9	33,1
Obala	12,1	47,5	45,5	52,5	31,5
Saa	6,3	39,0	39,7	24,4	24,1
Monatéle	10,4	4,6	7,4	5,4	8,1
Evodoula	6,2	0,7	1,0	0,8	3,2

La pyramide des âges de ces immigrés, établie d'après le recensement de 1967, montre bien que les départs les plus nombreux se situent entre 20 et 30 ans. Elle montre aussi une prépondérance mascu-

(2) 1970 — Les immigrés du quartier de « La Briqueterie » à Yaoundé. La même observation a été faite pour les villes du Copperbelt, pour Dar-el-Salaam et Stanleyville. Cf. EPSTEIN (A.L.) : Urbanisation and Social Change in Africa, in BREESE (G.) : The city in newly developing countries, Prentice-Hall, 1969, pp. 246-284, et aussi pour Le Caire (cf. JANET ABU-LUGHOD : Migrant Adjustment to City Life : the Egyptian Case, ibid. pp. 376-388).

(1) S.E.D.E.S. 1967, op. cit. Fasc. I. p. 59.

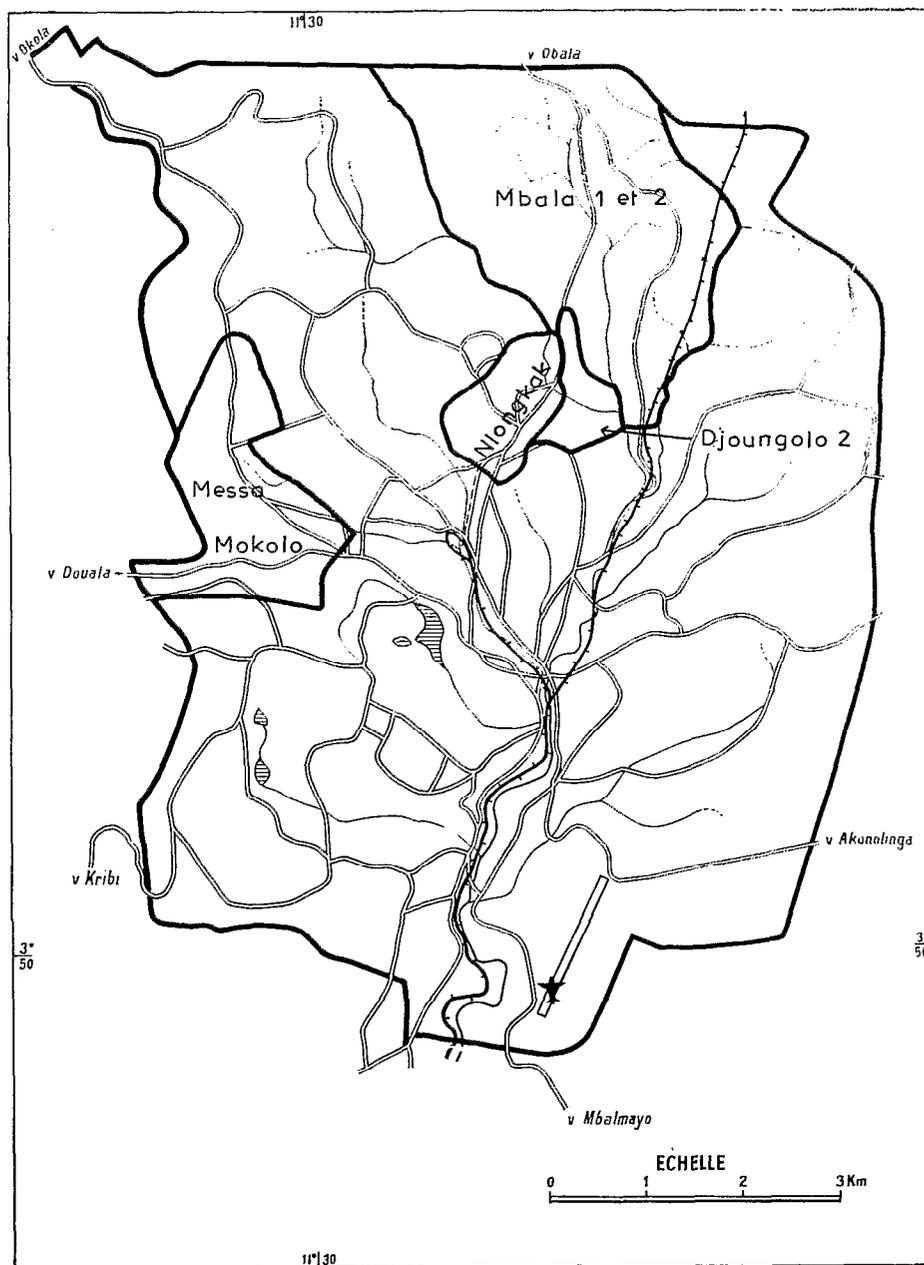


FIG. 9. — Quartiers de regroupement des originaires de la Lékié à Yaoundé.

line pour tous les groupes au-dessus de 15 ans, ce qui semble révéler une immigration continue. Si on considère les taux de masculinité, on s'aperçoit que

celui des immigrés de la Lékié est toujours supérieur à celui des immigrés des quartiers considérés :

TABLEAU 12. — Taux de masculinité des immigrés

	Tous immigrés de la Lékié	Immigrés à Nlongkak	Immigrés à Mbala	Immigrés à Djoungolo	Immigrés à Mokolo
Taux de masculinité...	129	126	119	117	108

Enfin une autre particularité de ces immigrés est la faible proportion d'enfants de moins de 15

ans compensée par un plus grand pourcentage d'adultes.

TABLEAU 13. — Répartition par groupes d'âges des immigrés (‰)

	Moins de 15 ans			15 à 49 ans			50 ans et plus		
	H	F	Ensemble	H	F	Ensemble	H	F	Ensemble
Immigrés de la Lékié (‰)	95	99	194	449	323	772	22	12	34
Immigrés à Nlongkak (‰)	136	123	259	409	304	713	14	14	28
Immigrés à Mokolo (‰)	136	139	275	367	329	696	17	12	29
Immigrés à Djoungolo II (‰)	123	132	255	404	317	721	15	9	24

On peut expliquer cette particularité par la proximité du lieu de départ : les émigrés laissent d'autant plus volontiers femme et enfants au village qu'ils peuvent les visiter plus facilement. Cette pratique, qui demanderait à être confirmée par des enquêtes en ville, contribuerait également à relever le taux de masculinité. A Loua I nous trouvons ainsi Jean-Paul M.A. en congé pour quelques jours. Il travaille à Yaoundé où il est maçon depuis 11 ans et habite le quartier Nkol-Eton. Mais il a aussi une case en nattes à Loua I où demeurent sa femme et ses trois enfants qui fréquentent l'école de la mission catholique voisine, Efoke. Dans d'autres cas, une partie des enfants reste au village, à la charge d'un oncle, tandis que les plus jeunes suivent leurs parents en ville. Il est d'ailleurs une autre façon de résoudre la question, par la polygamie : une femme en ville qui prépare le repas et une femme en brousse qui entretient la plantation et s'occupe des enfants. C'est un type de situation que nous rencontrerons plus loin. L'exemple de Jean-Paul M.A. donne aussi à penser

que la Lékié étant bien pourvue en écoles primaires, secondaires ou techniques, l'émigration scolaire vers Yaoundé est relativement peu importante. Y. MARGUERAT (1) a montré que la Lékié était parmi les départements du Cameroun qui perdent le moins d'élèves du secondaire au profit des autres régions (moins des 2/3).

Le graphique de la structure professionnelle de nos immigrés de la Lékié (fig. 10) confirme ce point de vue, si on le compare à celui de l'ensemble des immigrés originaires du Centre-Sud, tel qu'il ressort de notre étude sur le quartier de la Briqueterie (2). Les Eton envoient moins d'élèves dans les écoles de Yaoundé et ont une préférence marquée pour les

(1) MARGUERAT (Y.), *op. cit.* p. 36.

(2) FRANQUEVILLE (A.) : 1970 — Les immigrés du quartier de « La Briqueterie » à Yaoundé. Communication au Colloque International de Bordeaux sur la croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar.

métiers manuels d'artisanat ou réparation ; pour les autres branches d'activités, la répartition est à peu près équivalente.

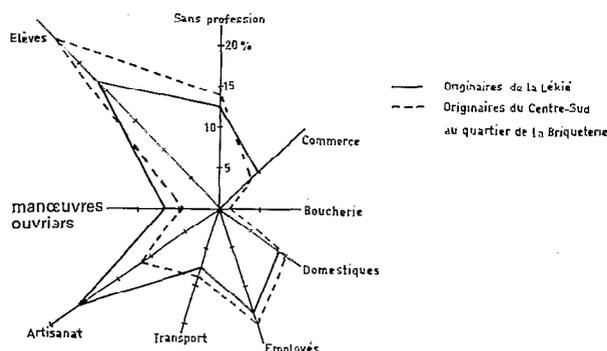


FIG. 10 — Structure professionnelle des immigrants à Yaoundé.

Le recours au recensement urbain de 1967 confirme donc et complète les observations faites en brousse. Il nous renseigne notamment sur les âges des absents que nous n'avons pu déceler de façon valable.

Peut-on enfin tenter une estimation du volume de l'immigration des originaires de la Lékié à Yaoundé ?

Si l'on accepte le chiffre de 18 400 hommes de plus de 20 ans émigrés hors de la Lékié, sachant que 44 % des émigrés se trouvent à Yaoundé, on peut estimer à environ 8 000 le nombre de ces hommes adultes qui y vivent.

Les hommes de plus de 20 ans formant, d'après la pyramide (fig. 11) 40 % de la population Eton immigrée, le total des immigrants de la Lékié actuellement à Yaoundé serait d'environ 20 000 personnes, ce qui représenterait environ 10 % de la population urbaine

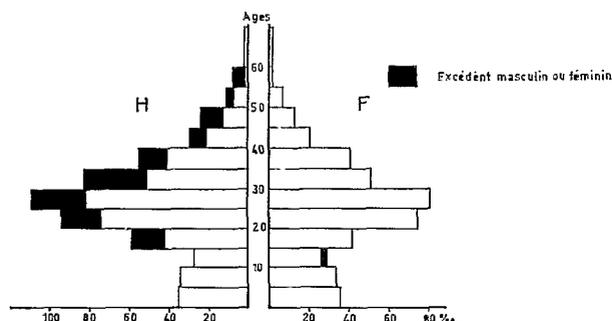


FIG. 11 — Structure par âges des originaires de la Lékié à Yaoundé.

actuelle. L'ensemble des Eton résidant à Yaoundé (immigrés et natifs) serait donc supérieur aux 10 % de la population urbaine relevés par les enquêtes statistiques. Il semble en effet que, lors des enquêtes, les natifs de la ville, d'origine Bédi, se déclarent volontiers Ewondo (ou tout au moins « Yaoundé »), ce qui contribuerait à affaiblir l'effectif des Eton, et des non-Ewondo en général.

Ce serait donc environ 12 % de sa population que la Lékié aurait déversés à Yaoundé.

3. L'IMMIGRATION RURALE

Bien qu'elle représente peu de chose, comparée au mouvement de départ, l'immigration dans les villages n'en existe pas moins. Il faut, d'entrée, mettre à part le cas du village de Ballong où la présence de la S.F.C.T. a provoqué une importante immigration analysée ailleurs (1). Rappelons seulement que l'on trouve là près de 900 personnes allo-gènes dont plus de la moitié viennent des arrondissements de Nanga-Eboko, Essé et Bertoua.

Ce cas étant écarté, il reste pourtant une soixantaine d'immigrés présents dans les villages enquêtés. Ils choisissent de préférence les gros villages, situés sur les axes fréquentés. Sur les 54 relevés, 25 se trouvent à Minkama et 10 à Nkolpoblo. Qui sont ces immigrants ?

En général ils ne viennent pas de bien loin. Sur les 25 de Minkama, 13 sont nés dans l'arrondissement de Saa et 6 dans celui d'Obala même. Le cas de trois Nigériens d'Ebebda II venus pratiquer la pêche dans la Sanaga et installés avec leur famille, est exceptionnel.

Le nombre relativement élevé des immigrants à Minkama est, comme à Ballong mais dans une moindre mesure, lié à la conjoncture locale déjà signalée. Le fait que la plupart d'entre eux se trouvent installés dans la partie du village la plus proche d'Obala indique bien le motif de leur immigration. Il s'agit d'hommes travaillant ou ayant travaillé à Obala et qui ont jugé préférable de vivre un peu à l'écart de la ville : un phénomène de banlieue en miniature, tel qu'on le retrouve avec plus d'ampleur autour de Yaoundé. Ou bien ce sont des hommes qui ont été attirés par les possibilités d'emploi qu'offrait autrefois Minkama : un bon tiers d'entre eux

(1) Cf. Les relations ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé, *op. cit.*

sont d'anciens manœuvres des plantations de café ou de tabac à présent disparues.

Ces cas sont encore particuliers à Minkama, mais il est aussi des raisons plus générales souvent invoquées par l'immigré pour rendre compte de son déplacement. Ce sont, le plus souvent, des raisons d'ordre familial : l'immigré a fui sa famille ou son village : « Je ne sortais pas bien avec mes frères » (i.e. je ne m'entendais pas avec eux), ou encore il fuit devant le mauvais sort parce que ses enfants meurent de façon anormalement fréquente, ou parce que son épouse est morte, ou parce que « il y avait la haine au village » et qu'il y craignait la sorcellerie. On rencontre ainsi des hommes aux prises avec un destin particulièrement tragique et qui fuient pour tenter de refaire ailleurs leur existence.

A Nkolpoblo, Alphonse N., 40 ans, est un Bassa de Yabassi arrivé depuis 6 ans. Il a abandonné son village natal ravagé par la rébellion upéciste et l'une de ses deux épouses, enceinte, y a laissé sa vie. Il se réfugie alors au Cameroun occidental, accueilli par son beau-frère, mais sa seconde épouse meurt, lui laissant 4 enfants en bas âge. Une fille de Nkolpoblo, rencontrée là-bas, lui propose de venir vivre avec elle dans son village. Il s'y installe, défriche, plante des cacaoyers, construit sa case, mais sa nouvelle épouse meurt quelques mois plus tard.

Ce cas laisse entrevoir un autre type d'immigration, lié au mariage : l'homme s'attache à une fille du village et s'installe chez elle, prenant parfois en charge ses beaux-parents âgés. D'autres fois, il s'agit d'un homme âgé qui laisse sa femme plus jeune à un « étranger », lequel doit alors subvenir aux besoins de ce curieux ménage ; ce comportement semble d'ailleurs correspondre à une pratique conforme aux anciennes coutumes (1).

Très rarement enfin, l'immigration est liée à un emploi : celui de catéchiste ou celui de maître d'école, ou bien celui, autrefois courant, de « serviteur » du chef, que ce soit comme manœuvre ou balafoniste ou joueur de « Mvet ».

Des émigrés qui n'ont pas pu se réadapter dans leur village d'origine choisissent quelquefois d'autres villages : « La vie de mon village ne peut plus aller avec moi » (Minkama) ; ou bien ce sont d'anciens émigrés n'ayant plus aucune attache familiale et qui viennent s'installer chez un ami connu en ville.

Cette immigration est donc, parfois un retour au monde rural, sinon au village de naissance, et ce peut-être aussi un retour au village des pères où l'on n'a pourtant jamais vécu. Théodore B.N., du village de Lékié, a grandi à Douala où ses parents avaient émigré ; seul de ses cinq frères, il a voulu revenir au village et y devenir planteur. Nous touchons là un autre type de mouvement, celui des retours.

3. Histoire et modalités de l'émigration

1. LA MOBILITÉ PASSÉE

Bien que les 2/3 des villageois présents soient d'anciens émigrés, il s'est avéré impossible, au cours de l'enquête, de leur faire préciser aussi bien la date de leur départ que celle de leur retour ; les résultats, auraient été beaucoup trop approximatifs. On ne peut donc établir une chronologie exacte de ces mouvements de va-et-vient, mais seulement en déceler quelques variations dans le temps grâce à l'examen des pyramides des âges (fig. 12).

L'âge moyen des hommes adultes trouvés dans les villages est de 44 ans. Les anciens émigrés revenus sont plus âgés, ce qui paraît logique : 46 ans, tandis que ceux qui n'ont jamais quitté le village sont plus jeunes : 42 ans en moyenne.

La pyramide dressée pour l'ensemble des hommes résidents permet d'abord de situer les tranches d'âge les plus frappées par l'émigration. Elle présente des irrégularités à trois niveaux : les groupes 20-30 ans, 45-50 ans et 60-65 ans. Le problème est de savoir si ces creux indiquent réellement une plus grande fréquence de l'émigration ou bien un mouvement de retour au village moindre pour ces âges. Ce problème s'éclaire lorsque l'on établit les pyramides propres à chacun des groupes composant la population résidente : ceux qui sont restés et ceux qui sont revenus.

La régularité de la pyramide des villageois non émigrés est frappante. La seule anomalie de taille concerne le 20-25 ans qui fait penser à une émigration considérable. En réalité nous pensons qu'elle est due à notre méthode de dépouillement des enquêtes. La pyramide ne tient compte en effet que des chefs de famille ou, si l'on veut, des ménages au sens statistique du mot, et entre 20 et 25 ans beaucoup de jeunes hommes vivent encore avec leurs parents et ont été comptabilisés parmi les enfants à charge chaque fois qu'ils étaient présents au village.

(1) Telle la coutume du « prêt de la femme ». Cf. G. BALANDIER : 1963 — Sociologie actuelle de l'Afrique Noire, p. 267 et note 1.

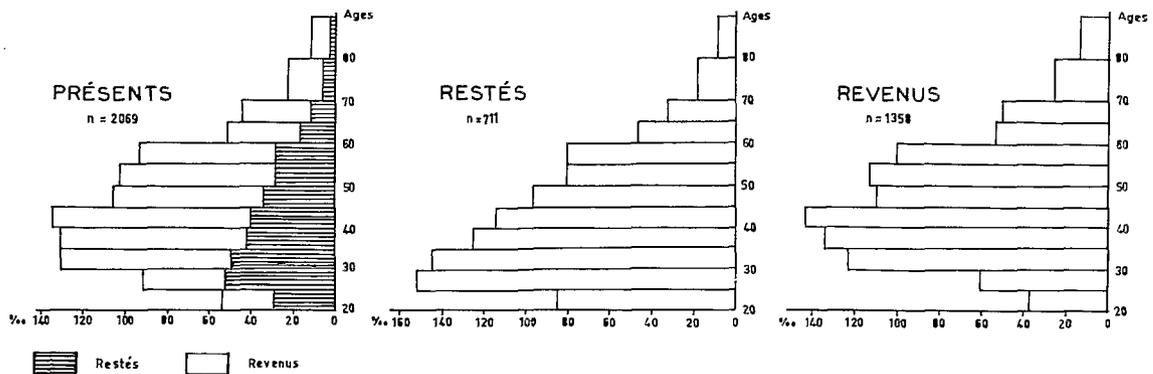


FIG. 12. — Structures par âges des villageois.

Sauf cette anomalie, la pyramide donne à penser que la proportion des départs est à peu près toujours la même, sauf pour le groupe des 55-60 ans où ils semblent avoir été moins fréquents. Sachant que la majorité des départs se situe entre 20 et 30 ans, on voit que cette moindre émigration se place vers les années 1930-1940. Ces années correspondent à la période d'extension de la culture cacaoyère dans le Centre-Sud, ainsi que l'indiquent les enquêtes de H. MARTICOU, et cette généralisation a agi comme un frein à l'émigration pour les groupes alors en âge de partir. C'est l'époque où, sous la pression administrative, « on a planté des cacaoyers, mais on a planté n'importe quoi, n'importe où et n'importe comment » (1).

Autant la pyramide des villageois non émigrés est régulière, autant celle des hommes revenus chez eux l'est peu.

Avant 30 ans, les retours sont rares. Au delà, et jusque 45 ans, ils se font de plus en plus fréquents ; après 45 ans, les effectifs se réduisent conformément à l'allure générale de la pyramide habituelle. On observe alors un déficit dans les groupes 45-50 ans et 60-65 ans. La pyramide des hommes restés au village indique que les départs ont été, à ces tranches d'âge, aussi fréquents que pour les autres âges : les déficits constatés correspondent donc bien là à une moindre proportion de retours. Nous tenterons plus loin d'expliquer cette particularité et nous nous bornerons ici à observer que ces émigrés définitifs avaient 20 ans vers 1925-30 et vers 1940-45.

(1) MARTICOU (H.) : *op. cit.* p. 42.

2. LE DÉPART DE L'ÉMIGRÉ. PARTIR OU RESTER... ?

(a) *Les besoins nouveaux*

Beaucoup de sociologues, géographes ou économistes se sont déjà attachés à l'étude des causes de ce que l'on a dénommé, de façon peut-être excessive, exode rural, car s'il y a bien départ en masse dans certains cas, il y a aussi un ample mouvement de retour encore peu analysé. On sait que, d'une façon générale, l'immigrant vient en ville d'abord pour y chercher un emploi, avoir un salaire fixe, perspectives auxquelles s'ajoute l'attrait des « lumières de la ville » (2). On sait aussi qu'il faut envisager l'aspect psychologique et social de cette émigration rurale ; le malaise des jeunes dans les villages soumis à une gérontocratie aujourd'hui insupportable n'est pas un vain mot et l'on en trouve souvent trace dans les journaux locaux : « L'atmosphère au village est étouffante. Je dois y subir la loi du clan. Un jeune, avant 30 ou 35 ans, n'a rien à dire. S'il entreprend une plantation, il lui faudra attendre plusieurs années de pouvoir en récolter les fruits... et en attendant, il lui faut travailler pour sa famille, un dur travail non rétribué... » (3).

Evitant de reprendre ces considérations générales qui constituent bien la toile de fond du mouvement d'émigration, nous voudrions présenter ici, concrètement, comment les villageois ont vécu leur migra-

(2) Voir par exemple DENIEL (R.) : 1968 — De la savane à la ville. Essai sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région. Aubier. Coll. Tiers-Monde et Développement.

(3) L'effort Camerounais, n° 765, 2 mai 1971.

tion, et, par delà les biographies particulières, dégager les principaux types de migration correspondant aux conditions locales et aux événements qu'ont vécus les hommes de la Lékié. Grâce à l'interview des émigrés rentrés dans leur village ou simplement revenus pour quelques jours, on comprendra mieux cette étonnante mobilité rurale.

Si l'on s'en tient aux causes générales, le besoin d'argent, cet argent qu'il est impossible de se procurer au village, dans une économie de plus en plus monétarisée, est celle que, dans la Lékié comme ailleurs en Afrique, on invoque le plus souvent : « Je fuyais la pauvreté au village » (Eyang). C'est d'abord l'argent de la compensation matrimoniale (dot) qu'il faut économiser. Henri O., de Nkokpali, né en 1905, est parti travailler sur les chantiers forestiers de la région de Douala « pour gagner l'argent de la dot et acheter les beaux habits » ; il y restera 8 ans et demi. On trouve là à la fois les sollicitations des besoins nouveaux apportés par l'Europe et celle de la coutume transformée par le passage à un autre type d'économie. Cette explication est commune, mais à Voua III, Bonaventure M.A. ajoute : « Je suis parti pour avoir l'honneur au village quand je reviendrai » (1).

Dans ces deux cas choisis entre beaucoup, l'idée d'un retour est sous-jacente ; c'est l'une des caractéristiques de l'émigration rurale dans notre zone, sinon en Afrique.

(b) *Le poids du passé colonial*

Le départ des plus anciens villageois a souvent eu lieu de façon beaucoup moins spontanée.

On sait qu'en 1915, lors de leur retraite vers le Rio Muni, les troupes allemandes entraînaient avec elles un certain nombre de civils. Leur effectif ne semble pas établi de façon sûre (2) et varie de 14 000 à 70 000 suivant les auteurs, mais il est certain qu'une bonne partie d'entre eux étaient originaires de la région de Yaoundé.

Jean A., d'Emana, ainsi ravi à son village, tire parti de son aventure et s'installe à Bata comme maçon ; il ne reviendra qu'en 1960, à la demande de sa sœur et, à plus de 70 ans, rêve encore d'y repartir. Certes, tous ne sont pas restés aussi longtemps en

territoire espagnol et l'on sait qu'en 1919, « environ 6 000 soldats autochtones et 7 000 civils furent rapatriés au Cameroun » (3) ; Emile N., du Nkom I, fut de ceux-là, mais son compagnon d'armes, Mathieu N., du même village, fit, sur la route du retour, un large détour vers les plantations de la région de Victoria où il demeura pendant 15 années.

La première guerre franco-allemande a donc provoqué de vastes remous dans cette population de la Lékié. Une période d'anarchie lui succéda où l'on assista à des pillages, exactions des chefs, guerres de village à village... et dans les villages, cette situation provoqua à nouveau des fuites ; ainsi à Nkoldjomo, Joseph T. est né dans l'arrondissement de Ntui en 1921, ses parents ayant fui « la guerre tribale » ; ils reviennent avec lui en 1937.

Mais les remous dans la population rurale, dus à la guerre ou à ses conséquences, ne furent pas les seuls. La proximité de Yaoundé avait déjà valu aux Eton de connaître la dure obligation du portage et Mathieu N., de Nkom I, déjà cité, avait déjà parcouru durant 3 mois les pistes Yaoundé-Ebolowa, Yaoundé-Kribi et Yaoundé-Deng-Deng avec les colonnes allemandes. L'administration française reprit cette pratique du portage mais aussi le système du travail forcé ou obligatoire « pratiquement identique à l'impôt allemand sur le travail » (4) et qui ne fut aboli qu'en 1946. J.M.C. THOMAS a montré de façon précise, par un exemple pris en R.C.A. (5), les ravages considérables qu'a provoqués cette institution parmi les populations rurales et l'aspect de chasse à l'homme qu'elle a parfois pris. Pour le Cameroun, LE VINE écrit : « Tous les hommes étaient obligés de donner au gouvernement dix jours de travail gratuit par an. Après 10 jours, s'ils restaient sur le chantier, ils recevaient un taux fixe minimal... A l'origine le recrutement était fait par l'intermédiaire des chefs locaux, mais, lorsque ceux-ci commencèrent à user de leur pouvoir pour recruter de la main-d'œuvre gratuite à des fins personnelles ou privées, l'administration (en 1930) confia cette tâche aux administrateurs du gouvernement » (4). Face à cette corvée, il n'était que deux attitudes possibles : la soumission ou la fuite.

Si l'on excepte ceux qui eurent la chance de travailler à l'entretien des routes environnantes, bien

(1) J.C. CALDWELL note aussi cette réaction : « It is a way of winning respect and increasing one's prestige amongst one's own people » (p. 143).

(2) Le VINE (T. Victor) : 1970 — Le Cameroun, 2 t. Nouveaux Horizons.

(3) *Ibid.* p. 67-68.

(4) *Ibid.* p. 186.

(5) THOMAS (J.M.C.) : 1963 — Les Ngbaka de la Lobaye. Le dépeuplement rural chez une population forestière de la République Centrafricaine. Mouton — 494 p.

peu de ceux qui s'y soumièrent, rentrèrent effectivement au village après les 10 jours réglementaires. Les chantiers de travail étaient souvent bien plus lointains : ce fut la prolongation du Chemin de Fer du Centre que les Allemands avaient poussé jusqu'aux environs de Makak et que les Français achevèrent en 1927 jusque Yaoundé, ou bien ce fut le travail de manœuvre sur les plantations industrielles, ou encore la recherche de l'or vers Bétaré-Oya, surtout durant la dernière guerre. Le nom de Ndjok, lieu de reprise des travaux du chemin de fer où les conditions semblent avoir été particulièrement dures, évoque un souvenir d'épouvante pour les populations au point que le mot est devenu symbole du travail obligatoire : « je suis allé à Ndjok » signifie « j'ai été recruté pour le travail obligatoire », quel qu'en fut le lieu.

Zacharie N., environ 80 ans, de Nsan Mendouga, est resté à Ndjok pendant 5 ans, puis il est rentré chez lui. Mais il en fut d'autres à qui ce déplacement forcé donna le goût de l'aventure : ils quittent le chantier, s'enfuyant même avant d'avoir accompli la durée réglementaire, et s'engageant le plus souvent à Douala. Laurent B., de Lékié, né vers 1906, ne reste que 3 mois à la plantation d'hévéas de Dizangué puis part avec son frère à Douala où il trouve un emploi de manœuvre au port, enfin, toujours avec son frère, il s'engage dans les plantations de Victoria ; ce n'est que 23 ans plus tard qu'il regagne son village.

L'autre réponse au travail obligatoire fut la fuite, le plus souvent la fuite vers la ville où il était possible de vivre dans l'anonymat. Il semble que ce mouvement de fuite prit une telle ampleur que les autorités de tutelle durent non seulement interdire de quitter le pays, en 1925 (sauf sur autorisation administrative avec remise d'une caution et présentation d'un passeport spécial), mais même, en 1936, de quitter la zone administrative natale (1). Elias T. de Minkama, né vers 1904, s'enfuit d'abord à Yaoundé mais il ne s'y sent pas en sécurité ; il s'éloigne encore aboutit à Kribi où il trouve un emploi de gardien à la C.F.A.O. et reste 25 ans durant. Du même village, M.E., né vers 1914, s'est réfugié à Douala et y trouve un emploi de manœuvre. D'autres gagnent l'étranger, comme Siméon M., de Minkama aussi, qui reste 20 ans à Bata dans une exploitation forestière. Un ample mouvement d'émigration vers le Rio Muni et Fernando Pô a en effet existé entre les deux guerres et la convention de 1934 signée entre les autorités

françaises et espagnoles tenta de le contrôler (2). Une liste d'émigrants clandestins refoulés vers Ebolowa en 1935 montre que sur 65 personnes, 22 provenaient de la subdivision de Yaoundé. Les plantations industrielles du Cameroun Britannique constituèrent aussi une terre de refuge : E.A. de Lékié, né vers 1905, s'enfuit à Buéa et travaille pendant 15 ans dans une plantation de café. Concernant l'exode vers cette zone, ARDENER (3) donne les précisions suivantes : en 1926 les plantations de la Division de Victoria comptent 4 834 originaires du Cameroun Français, soit 48,8 %, et celles de la Division de Kumba 1 487, soit 67 % ; « en 1928, la tribu Ewondo (souvent appelée Yaoundé) formait presque la moitié de la main-d'œuvre (1850 sur 3 857) » (4), leur nombre décroissant par la suite pour ne plus former qu'un tiers du contingent en 1938 et un cinquième en 1955. On est fondé à penser que parmi cette « tribu Ewondo » figuraient bon nombre d'Eton qui faisaient partie de la même circonscription administrative (Nyong et Sanaga) et, parlant une langue très proche de l'ewondo, pouvaient être confondus avec eux. Ainsi trouve-t-on dans les villages de la Lékié des hommes âgés parlant beaucoup mieux l'espagnol ou l'anglais que le français.

Il paraît donc hors de doute que ce système du travail obligatoire a amorcé un considérable mouvement d'émigration, souvent de longue durée. Il fut la cause initiale de cette mobilité de la population rurale bien avant que l'attrait d'un salaire fixe ou des « lumières de la ville » n'en prenne le relais (5). Mais il faut encore ajouter que ce système a non seulement créé l'habitude de quitter son village pour des destinations lointaines, mais encore a contribué à former au loin des noyaux de peuplement d'originaires de la Lékié qui ont constitué par la suite autant de foyers d'appel pour les générations

(2) MVENG (Maurice) : 1969 — Note sur l'émigration des Camerounais à Fernando-Pô entre les deux guerres mondiales. *Abbia, revue culturelle camerounaise*, n° 23, pp. 35-43.

Cette fuite vers la Guinée Espagnole est évoquée dans l'ouvrage du romancier camerounais Ferdinand Oyono « Une vie de boy ».

(3) ARDENER (E.), ARDENER (S.), WARMINGTON (W.A.) : 1960 — Plantation and villages in the Cameroons. Oxford University Press. (Appendix H : Changing Areas of Labour Supply).

(4) *Ibid.* p. 197.

(5) R. DENIEL a également souligné l'importance de cette période du travail obligatoire dans la genèse de l'émigration des Mossi en Côte d'Ivoire et au Ghana (*op. cit.* p. 43 et sq.).

(1) Circulaire concernant la main-d'œuvre indigène et le mouvement des indigènes. 1^{er} mai 1936, citée par LE VINE.

plus jeunes (1). Certaines habitudes coutumières les prédisposaient d'ailleurs à jouer ce rôle.

(c) *Le poids de la coutume*

D'autres départs semblent avoir été, dans une certaine mesure, le fruit du hasard, mais s'expliquent fort bien lorsqu'on les réfère aux structures familiales traditionnelles. On sait ce qu'a de spécifique dans la société bété, comme dans la société fang décrite par G. BALANDIER (2), la relation neveu-oncle maternel (nyandomo). Si la relation avec le père est celle d'autorité-soumission (3), avec l'oncle maternel, elle se teinte d'une plus grande affectivité : l'oncle est à la fois confident et soutien. Il se trouve donc qu'aujourd'hui encore l'enfant est parfois placé chez son oncle maternel et y reçoit toute son éducation, même sans être orphelin, soit qu'il s'y réfugie, soit que ses parents l'y placent pour mieux assurer son avenir. Cette démarche, signalée comme exceptionnelle chez les Fang, semble fréquente ici et s'est peut-être généralisée sous l'effet de la dispersion familiale due à l'émigration.

Ainsi à Minkama, Fabien N., 50 ans, suit, encore enfant, son oncle maternel à Douala et reste avec lui 15 ans. Fidel N. rejoint le sien à Bata et demeure là-bas 28 ans. Clément A., de Nkoltsogo, né en 1949, ira moins loin : son oncle maternel le reçoit à Lolodorf (150 km au sud-ouest de Yaoundé) et l'initie au commerce ; il devient market-boy et ne rentre au village que 10 ans plus tard, à la mort de son oncle. Bien souvent l'intéressé déclare qu'il s'agissait d'une simple visite, non d'une émigration préméditée. Cette visite peut aussi n'être qu'un point de départ, la première étape d'une émigration plus lointaine. Antoine E., de Nkolmeyos, né en 1919, visite ainsi son oncle à Douala et celui-ci lui trouve un emploi de boy chez un Blanc ; quelques mois plus tard, le Blanc l'emmena au Nigéria et Antoine E. restera 25 ans à Kano, exerçant des métiers divers.

On voit que de tels départs ne sont pas le fruit du hasard mais qu'ils sont étroitement liés à la structure

de la parenté et qu'ils relèvent en fait de ce que J.C. CALDWELL a appelé la « chain migration » : « Les personnes ayant déjà, un proche parent en ville ont le plus de chances d'émigrer » (4). Le proche parent peut être un frère ou une sœur, mais il est très souvent l'oncle maternel.

(d) *Le problème agricole*

On a noté plus haut que la situation agricole particulière au nord de la Lékié se trouve aussi à l'origine de migrations vers d'autres villages cette fois. A Nsan Mendouga, Christophe B. signale que ses deux frères ont quitté le village depuis 10 ans pour créer des plantations de cacaoyers dans l'arrondissement de Ntui, au nord de la Sanaga. A Nkom I, Alexandre N., 46 ans, possède deux plantations : l'une au village natal où demeure sa première femme et quelques uns de ses enfants, l'autre dans l'arrondissement de Ntui où il s'est installé depuis 6 ans et demeure habituellement avec sa 2^e femme et les enfants qu'elle lui a donnés. Dans le même village, l'aîné d'une famille, né vers 1925, vient de s'installer aussi dans l'arrondissement de Ntui, depuis 4 ans, pour y créer une plantation, mais il fait revenir de Yaoundé son frère cadet, qui prendra en charge la plantation héritée du père. On trouve donc là un mouvement de véritable colonisation agricole actuellement en cours, vers une zone voisine beaucoup moins peuplée et avec laquelle demeure une grande affinité ethnique. Les cas d'émigration agricole plus lointaine paraissent rares : à Nkom I encore, N.O., né vers 1935, est depuis 20 ans planteur dans l'arrondissement de Yokadouma, dans le sud-est du Cameroun, mais il semble y avoir suivi un parent commerçant là-bas, et ses enfants demeurent chez leurs oncles à Nkom.

Les circonstances qui ont contribué à l'émigration rurale ont donc varié suivant les époques et c'est toujours dans leur contexte particulier qu'il faut situer les départs. Autrefois obéissance ou réaction à des coercitions administratives, l'émigration est devenue peu à peu réponse à une situation agricole ou conséquence d'une évolution sociale et économique. L'habitude de l'émigration a ainsi été prise. Quitter son village, après tant d'autres émigrés, n'a rien d'insolite et la dispersion familiale est devenue telle que l'entreprise n'est plus une aventure ; il y a toujours un parent pour accueillir et héberger.

(1) Cf. La remarque de L. ROUSSEL : « L'importance même des migrations passées facilite le séjour ou l'installation d'un nombre toujours plus grand de nouveaux arrivants » (Déplacements temporaires et migrations, in *Afrique Noire, Madagascar, Comores, Démographie comparée*, n° 7, INSEE, INED, 1967).

(2) BALANDIER (G.) : 1963 — *op. cit.* pp. 117-118.

(3) NGOA (H.) : 1968 — Le mariage chez les Ewondo, étude sociologique. Thèse de 3^e cycle, 272 p. *multigr.*

(4) *Op. cit.* p. 72.

(e) *Le quotient familial et personnel*

Les conditions générales formant la toile de fond de ce mouvement d'émigration de la Lékié étant posées, on peut pousser plus loin l'analyse et se demander s'il existe des circonstances, ou des règles, qui décident, dans un même village, dans une même famille, tel individu à partir plutôt que tel autre. Les réponses des villageois qui n'ont jamais quitté leur lieu de naissance peuvent être regroupées sous plusieurs thèmes.

Le premier est celui de l'attachement à la famille : « Je n'ai pas voulu partir parce que je voulais rester à côté de ma famille » déclare Pierre A. de Minkama, né en 1920. Il travaillait à l'huilerie d'Obala et s'y rendait chaque jour à pied quand celle-ci fut transférée à Douala ; Pierre A. refuse alors son affectation jugée trop lointaine et préfère perdre son emploi. Il est aussi des hommes que l'autorité paternelle a retenus au village ; ce sont souvent aujourd'hui des hommes âgés : Tobia E., né vers 1900, de Nkolpoblo, raconte : « Mon père ne voulait pas me laisser sortir (i.e. quitter le village), il voulait que je travaille à la machette en brousse », c'est-à-dire que je reste à travailler sur sa plantation de cacaoyers. Cette soumission au père se rencontre aussi, moins souvent il est vrai, chez les jeunes : Gallus M., 22 ans, à Nkom I, voudrait quitter son village, mais son père ne l'y autorise pas et lui cède 50 pieds de cacaoyers pour essayer de l'attacher à la terre. Et pourquoi ne suivrait-il pas son frère aîné, maçon à Douala depuis 3 ans ?

Si une telle soumission aux décisions paternelles devient rare, l'affection filiale aboutit parfois au même résultat. Beaucoup d'hommes dont le père est décédé, n'ont pas quitté leur village pour subvenir aux besoins de leur mère. Alain O. de Nkom I, 18 ans, célibataire, voudrait bien émigrer, mais, dit-il, « mon père vient de mourir, mon frère aîné est à Yaoundé (maçon depuis 4 ans), je ne voudrais pas laisser ma mère ». Étonnante réaction d'un autre homme de Nkom, Tarcus E., né en 1935 : sa mère a travaillé dur pour lui permettre de poursuivre ses études jusqu'en classe de 5^e, mais il n'a jamais mis à profit cette instruction : « Je reste parce que ma mère avait pris trop de peine pour ma scolarité, je ne voudrais pas la laisser seule ».

Une autre raison d'ordre familial, fréquemment donnée, c'est la présence d'enfants encore jeunes restés à la charge du frère aîné après la mort des parents. François E., de Nkom, né en 1944, avait 20 ans à la mort de ses parents ; seul soutien pour ses 4 frères et ses 3 sœurs, il n'a jamais pu émigrer. Zacharie E., de Nkolmeyos, 20 ans, a dû abandonner,

à la mort de son père, l'apprentissage de la menuiserie, pour prendre en charge ses frères, leur mère ayant quitté le foyer. Comme la situation d'aîné, celle de fils unique est aussi un frein à l'émigration. « Je n'ai jamais quitté le village car je suis unique dans ma famille, je dois rester avec la maman pour faire la plantation », déclare Gilbert O.A., 26 ans, d'Eyen Meyong. Ou encore les parents sont trop âgés pour rester seuls et l'aîné demeure près d'eux.

Y a-t-il là une règle qui voudrait que l'aîné des fils reste au village tandis que les cadets partent plus facilement « au service », suivant l'expression souvent employée pour désigner l'émigration. Le cas paraît si fréquent qu'il mérite examen.

Au Ghana, CALDWELL a relevé que « la tendance aux longues absences est plus grande chez les frères cadets » (1) et que la tendance au retour est plus grande chez l'aîné. Pour la Lékié, le tableau suivant présente la mobilité en fonction du rang dans la famille.

TABLEAU 14. — Émigration et rang de naissance

	Fils aîné	Autre rang	Total
Jamais émigrés (%)..	41,8	58,2	100 (338)
Ont émigré (%)	35,7	64,3	100 (670)
Totaux (%)	37,7	62,3	100 (1 008)

Le calcul de l'écart-réduit :

$$t = \frac{p-p'}{\sigma p'} = 1,95$$

fait apparaître que la corrélation est assez faible, puisque

$$P = 1 - 2 \Phi(t) = 0,05$$

ce qui la situe juste au seuil de confiance.

La dépendance serait plus marquée si l'on pouvait comparer les rangs de naissance de ceux qui sont restés et de ceux qui sont actuellement absents ; elle est ici affaiblie si, comme l'établit CALDWELL, la proportion au retour est également plus marquée chez l'aîné. Seule l'enquête urbaine, que nous n'avons pas encore réalisée, pourrait donner une certitude. Mais il faut aussi garder à l'esprit que la Lékié se trouve à proximité de Yaoundé, principal

(1) *Op. cit.* p. 74.

lieu d'émigration ; il est fort possible que même l'aîné y quitte son village plus facilement qu'ailleurs, puisqu'il sait pouvoir y revenir rapidement et fréquemment pour visiter la famille à charge.

Il est une autre raison que les charges familiales qui contribue aussi à fixer au village le fils unique, l'aîné ou l'orphelin, c'est la garde ou la surveillance de l'héritage. Assez curieusement, la situation d'orphelin est tantôt citée comme un motif de stabilité au village, tantôt comme un motif d'émigration. Parmi les immigrés des plantations du Cameroun Occidental, ARDENER (1) signale que « près de 12 % d'entre eux ont donné comme principale raison à leur recherche de travail le fait qu'ils étaient orphelins... n'avaient personne qui puisse s'occuper d'eux ». Les mêmes réponses nous ont également été faites. On peut penser que cette situation d'orphelin poussait effectivement à l'émigration à une époque où les cultures d'exportation n'étaient pas encore développées ; mais qu'elle a agi en sens contraire à partir du moment où l'orphelin avait un patrimoine de cacaoyers à faire fructifier. La Lékié est une zone où les plantations cacaoyères ont maintenant donné à la terre une valeur inhabituelle en Afrique, et bien des hommes n'ont pas voulu partir par crainte de voir leur part d'héritage accaparée par un voisin ou par un parent (2). Une bonne partie des affaires traitées par les tribunaux du département sont d'ailleurs de ce type.

CALDWELL note également que la tendance à ne pas émigrer est, pour l'aîné, plus forte dans le sud du Ghana et le pays Ashanti où existent des cultures d'exportation (3).

Marius N., 26 ans, n'a pas quitté son village, Ovang ; certes son père est décédé, lui laissant à charge 4 jeunes frères et sœurs, mais il déclare n'avoir pas émigré par « crainte de voir ses terres accaparées ». On remarque aussi que ce n'est pas toujours l'aîné qui reste : « Mon frère aîné était déjà au service, je ne pouvais pas laisser le village » dit Antoine E. de Nkom, né en 1929, et B.E., 27 ans, du même village : « Parce que mon frère aîné marchait beaucoup (i.e. était souvent absent) et que je crains de partir aussi, autrement nos terrains seraient pris par les autres ». Mais il apparaît bien que, normalement, c'est à

l'aîné qu'incombe la charge de la famille et la garde du domaine. « Je reste ici parce que je suis le fils aîné » est une réponse habituelle, et conforme à la prééminence traditionnelle de « Ntolo » qui est l'héritier exclusif dans la société pahouine.

Il en est une autre, moins fréquente : « Je ne suis pas parti parce que je n'ai jamais été à l'école » (Raphaël E., 50 ans, Ovang). Elle est assez peu fréquente à la fois parce qu'il s'agit d'une donnée dont l'intervention est récente — l'émigration liée au travail obligatoire ne lui doit absolument rien — et parce que, chez les jeunes, l'absence de scolarisation devient exceptionnelle. A Nkolmeyos, Evariste T., 41 ans, est le seul de 3 frères à n'avoir pas fréquenté (i.e. été à l'école) et, bien que puîné, il est aussi le seul à n'avoir jamais émigré. Ce défaut d'instruction se trouve aussi parfois chez les jeunes de 25-30 ans ; il est souvent lié au décès des parents : « Je n'avais plus personne pour me pousser à l'école » ou bien on avoue humblement : « J'étais incapable, au bout d'un an, je ne savais pas encore « A » !

Au Ghana, CALDWELL a obtenu les mêmes réponses (4) liant l'émigration au niveau d'instruction : sur 100 personnes sans instruction, 65 n'ont jamais émigré et n'en ont pas l'intention, tandis que la proportion tombe à 38 chez ceux qui ont reçu une instruction primaire moyenne. Le tableau suivant présente les résultats pour la Lékié.

TABLEAU 15. — Emigration et niveau scolaire

	Niveau scolaire		Total
	Nul ou moins de 1 an d'école	Supérieur à 1 an	
Ont émigré	685 (54 %)	580 (46 %)	1 265 (100)
Jamais émigré	407 (62 %)	243 (38 %)	650 (100)
Total	1 092 (57 %)	823 (43 %)	1 915 (100)

Si l'on cherche à établir l'existence d'une association entre les deux caractères on arrive aux résultats suivants :

$$\sigma p' = \sqrt{pq \left(\frac{1}{n} - \frac{1}{N} \right)} = 0,008$$

(4) *Op. cit.* p. 61 et sq.

(1) *Op. cit.* p. 251.

(2) La même réaction a été notée chez les émigrés nigériens : Cf. GUGLER (J.) : 1971 — *Life in a Dual System : Eastern Nigerians in Town*, 1961. *Cahiers d'Etudes Africaines*, Vol. XI, 3, 43, pp. 400-421.

(3) *Op. cit.* p. 75.

le rapport de l'écart constaté à l'écart-type est alors

$$t = \frac{p-p'}{\sigma p'} = \frac{0,03}{0,008} = 3,7$$

et les tables de la loi normale indiquent que l'on peut conclure à une dépendance entre la fréquentation scolaire et l'émigration, puisque l'on trouve :

$$0,0001 < P < 0,0003$$

Si l'on examine cette association selon les groupes d'âges décennaux on constate qu'elle est encore significative pour tous les groupes d'âges, mais à des degrés différents. Elle est très significative pour les groupes 30-39 et 40-49 ($\chi^2 = 18,60$ et $21,64$) elle l'est moins pour le groupe de plus de 50 ans ($\chi^2 = 10,45$) où le caractère peu spontané de l'émigration des générations anciennes oblitère la liaison. Elle l'est moins également pour la jeune génération d'adultes des

20-29 ans ($\chi^2 = 9,99$) où les niveaux scolaires atteints sont beaucoup plus homogènes (cf. fig. 13 et tabl. 16).

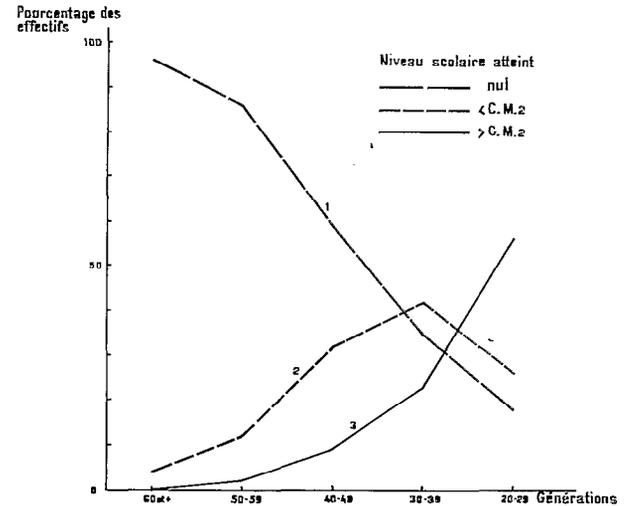


FIG. 13. — Evolution du niveau scolaire par génération

TABLEAU 16. — Niveau scolaire en fonction de l'âge

Groupes d'âges	Nul ou moins de 1 an		Inférieur au CM2		CM2 et supérieur		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
20 - 29	50	18	74	26	160	56	284	100
30 - 39	179	35	217	42	122	23	518	100
40 - 49	268	59	147	32	41	9	456	100
50 - 59	322	86	44	12	6	2	372	100
60 et plus	273	96	12	4	—	—	285	100
Ensemble	1 092	57	492	26	329	17	1 915	100

Analysant l'attrait de Brazzaville, G. BALANDIER (1) décelait cinq séries de causes ou motifs de l'exode rural. Par ordre d'importance, il classait : les motifs d'ordre économique, la ville étant le seul important marché de travail, l'attrait familial exercé par un oncle, une sœur, un frère aîné déjà en ville, le désir d'élévation sociale, le rôle de refuge de la ville devant les exigences administratives ou les antagonismes villageois, enfin des motifs divers. Il concluait : « En dehors du phénomène psychologique d'idéalisation de la ville... on doit retenir le rôle fondamental

des faits économiques », assertion que les études de J.C. MITCHELL confirment (2).

On doit considérer, quinze ans plus tard, que ces motifs président toujours à l'émigration rurale. Dans le contexte local de la Lékié, nous avons essayé de montrer concrètement la façon dont ils se sont traduits pour les villageois, en fonction de quels facteurs leur pression peut être inégalement ressentie, et présenté les circonstances précises dans lesquelles la décision de quitter ou non le village, est prise.

(1) BALANDIER (G.) : 1965 — *Op. cit.* pp. 40-43.

(2) MITCHELL (J.C.) : 1959 — The causes of labour migration. *Bulletin Inter-Africain Labour Institute*, 6, pp. 12-46.

Mais on s'aperçoit aussi, au fil des enquêtes, qu'une fois cette décision prise et mise à exécution, cet ensemble de conditions continue à peser sur le migrant et décide encore de sa destination, de la durée de son absence et de la probabilité de son retour au village.

3. DESTINATIONS, MOBILITÉ ET TYPES DE MIGRANTS

(a) Lieux d'émigration et stabilité du migrant

L'attraction prioritaire de Yaoundé, qui absorbe actuellement 44 % des émigrés de la Lékié, n'est

pas nouvelle. Parmi les anciens émigrés rentrés au village, 32 % ont également vécu dans la capitale.

La comparaison des tableaux 17 et 9 permet d'observer que, dans le passé :

— l'attraction de Yaoundé était moindre qu'aujourd'hui ;

— l'attraction des plantations industrielles et exploitations forestières était beaucoup plus forte, celle des villes du département un peu plus ;

— Douala retenait légèrement plus d'émigrés qu'à présent, au contraire des autres départements du sud qui ont accru leur contribution à l'accueil des Eton.

TABLEAU 17. — Principaux lieux d'émigration des villageois revenus (%)

	Yaoundé	Plantat. ind. Exploit. forest.	Villes de la Lékié	Douala	Autres dép. du sud	Autres lieux
Pour 100 émigrés revenus..	32,0	18,5	16,5	14,6	10,0	8,4

L'étude des destinations selon les groupes d'âges permet de préciser cette évolution.

Pour les hommes de 20-50 ans, la destination prédominante est Yaoundé et elle l'est d'autant plus que la génération est plus jeune. Pour les hommes de plus de 50 ans, la principale destination est celle des plantations industrielles et des exploitations forestières ; les deux directions se partagent à égalité les émigrés dans la tranche d'âges 50-54. Considérant que la migration s'effectue entre 20 et 30 ans, on peut

donc situer le changement d'orientation de l'émigration vers l'année 1940.

La figure 14 offre une saisissante illustration de l'évolution géographique de ce mouvement d'émigration, mais déjà le calcul de l'âge moyen des émigrés revenus, en fonction de leur lieu d'émigration, permet de la deviner : les lieux d'émigration les plus lointains sont ceux des plus anciens émigrés, paradoxale constatation si l'on songe au développement moderne des axes et des moyens de communications.

TABLEAU 18. — Ages moyens suivant le lieu d'émigration passée

	Yaoundé	Même département	Autres départements	Douala	Plantations industrielles Exploitations forestières	Autres lieux dont étranger
Ages moyens	42,5	43,8	45,4	48,0	55,2	56,9

On décèle sans équivoque sur la figure 14 l'appel grandissant de Yaoundé, la faiblesse de plus en plus marquée de l'attraction des plantations et chantiers forestiers et de Douala, la position légèrement plus forte des « autres départements du Cameroun » et la quasi-stabilité de l'appel des villes de la Lékié. Cette classification des lieux d'émigration aboutit ainsi peu à peu à celle que l'on a trouvée pour les émigrés

actuels, sauf pour le groupe « Autres départements » qui se situe au 2^e rang.

Avant la date-charnière de 1940, Yaoundé se plaçait déjà au 2^e rang, sauf entre 1925 et 1930 où l'émigration vers Douala l'emporta.

On a remarqué plus haut que la pyramide des âges des hommes revenus comportait un déficit au niveau des

groupes d'âges 60-65 et 45-50, ce déficit correspondant, on l'a vu, à des émigrés qui ne sont pas rentrés. Les premiers étaient partis entre 1925 et 1930, c'est-à-dire durant la grande période du travail obligatoire : le déficit des retours peut être attribué à la fois aux décès qui semblent avoir été nombreux sur les chantiers, surtout, au début, sur celui du Chemin de Fer du Centre, à une fuite et une fixation à l'étranger, notam-

ment marquée sur le graphique par la chute de la courbe « Autres lieux », et à un mouvement de refuge vers Douala. Le second déficit est celui des hommes partis vers 1940-1950 et se marque dans la courbe de Yaoundé : il s'agit de la période de forte immigration urbaine liée au premier développement de la ville et se traduisant par la fixation de ces immigrés à Yaoundé.

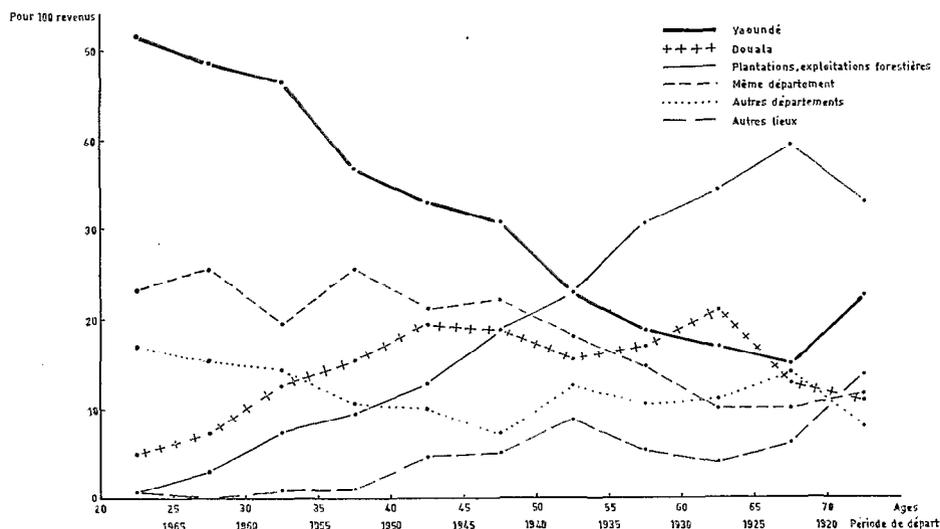


FIG. 14. — Lieux d'émigration des villageois revenus, suivant leur âge.

Le raccourcissement progressif de la distance parcourue par les émigrés s'explique donc fort bien si l'on tient compte à la fois du caractère particulier des anciennes migrations et du développement récent de Yaoundé.

Mais cette répartition des émigrés suivant la destination concerne l'ensemble des migrations enre-

gistrées au cours de l'enquête (au total 2 023), non l'ensemble des anciens émigrés. On constate en effet que le tiers (32 %) de ces émigrés ont eu plusieurs lieux d'émigration. Le tableau ci-dessous indique donc la destination de la première migration et celle des suivantes :

TABLEAU 19. — Destinations successives des émigrés revenus (%)

	Yaoundé	Plantations industrielles Exploitations forestières	Villes de la Lékié	Douala	Autres départements du sud	Autres lieux
1 ^{re} migration	35,4	21,1	16,3	12,1	7,9	7,2
2 ^e migration et suivantes ...	25,2	13,5	17,0	19,5	13,9	10,9

Si Yaoundé est bien la destination prépondérante pour la 1^{re} migration, cette prépondérance s'atténue beaucoup plus pour les suivantes. Au contraire,

Douala est une ville où les Eton se rendent en second lieu, rarement dès le départ du village (12,1 %). Pour les villes de la Lékié, les pourcentages sont à

peu près identiques : elles sont autant première étape de la migration que solution de repli après une première émigration plus lointaine. L'embauche dans les plantations industrielles ou exploitations forestières correspond aussi à un premier temps de l'émigration avant la recherche d'un travail moins pénible. Au contraire, vers les autres départements du sud et les destinations plus lointaines, il s'agit le plus souvent d'une deuxième phase de la migration.

Cette instabilité du migrant, assez considérable, n'implique que rarement un retour au village suivi d'un nouveau départ ; un tel va-et-vient n'a été constaté que pour 6 % des émigrés revenus.

La mobilité du migrant est plus grande pour les générations âgées que pour les jeunes ; elle augmente en fonction de l'ancienneté des générations. Cela ressort de la figure 15 où ont été portés, pour chaque groupe d'âges, les pourcentages de migrants qui ont changé de résidence au moins une fois après avoir quitté leur village.

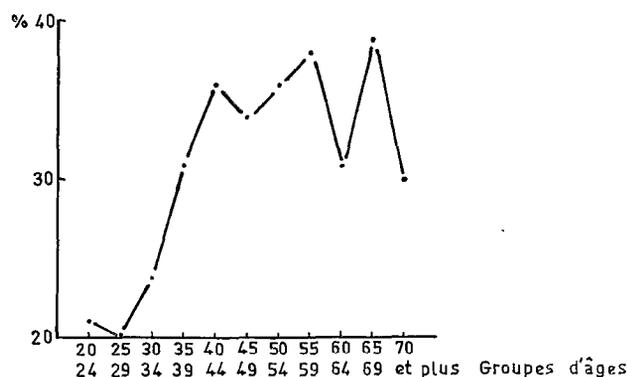


FIG. 15. — Mobilité de migrant en fonction de l'âge.

On le conçoit aisément : plus l'émigré est jeune, moins il a de chances d'avoir changé de lieu d'émigration. Mais on remarque deux anomalies dans cette distribution : elles correspondent aux groupes

TABLEAU 20. — Activités des émigrés revenus au village (%)

Secteur primaire	Bâtiment	Industrie Transports Mécanique	Taillieurs Couturiers	Mancœuvres	Employés Etat Armée
0,5	10,9	12,6	2,9	37,4	8,1
Enseignement Santé	Domestiques	Commerce	Chômeurs	Inconnu	
5,4	15,3	5,4	1,6	0,2	

d'âge 60-64 et 45-50 ans, dans une moindre mesure 50-54 ans. Ce sont précisément les âges pour lesquels a été constatée une moindre fréquence des retours. Ce sont donc également ceux d'une plus grande stabilité des émigrés, en fonction des circonstances déjà évoquées : période du travail obligatoire et urbanisation naissante de Yaoundé.

Au changement progressif de destination des émigrés répond un changement progressif de la gamme de leurs activités.

Contrairement aux émigrés actuels, plus du tiers des anciens étaient des manœuvres, puisqu'il s'agissait surtout d'un travail d'entretien ou de défrichage, d'abattage d'arbres ou de terrassement. On remarque aussi la forte proportion de domestiques (boys, gardiens, cuisiniers) par rapport au tableau 10, emploi caractéristique de l'époque coloniale et qui représentait alors une activité urbaine essentielle, d'ailleurs auréolée d'un certain prestige.

On constate donc que, selon l'époque où elle se place, l'émigration des Eton présente des caractéristiques différentes : destinations, activités, degrés de stabilité : il devient dès lors possible d'en distinguer quelques grands types, probablement communs à toute la région de Yaoundé.

(b) Types de migration

— L'émigration ancienne

Les circonstances dans lesquelles elles se sont déroulées donnent aux migrations des villageois les plus âgés un caractère particulier. L'attrait du Cameroun Occidental, s'il avait repris vigueur avec l'institution du travail obligatoire, s'exerçait déjà dès l'époque allemande. On sait que dès 1887, les grandes sociétés allemandes commencèrent à créer les

plantations du Mont Cameroun, sous le gouvernement de Von PUTTKAMER, et en 1913, le manque de main-d'œuvre était déjà devenu « une véritable calamité pour plusieurs entreprises » (1) ; ARDENER note d'ailleurs (2) que « dans la dernière période du protectorat allemand, la majorité des travailleurs des plantations sont venus du Cameroun Français ». Ainsi trouve-t-on dans la Lékié des hommes scolarisés, ou même nés, au Cameroun Occidental.

Lucas N., de Nkolossan, est parti à Victoria en 1912 et Thomas O. de Nkolpoblo, est né à Buea. Mais la carrière de ces anciens a souvent commencé, on l'a vu, par le portage. Albert E., de Nouma, fut d'abord porteur pour les Allemands, sur les pistes de Deng-Deng, Ebolowa, Yoko, Kribi, Edéa ; d'autres furent employés comme boys ou comme jardiniers à Douala ou à Kribi ou à Grand Batanga ; la seconde étape de leur migration fut, avec le travail obligatoire, celle du refuge vers la Guinée, les plantations de l'Ouest ou Douala « Je ne revenais pas parce que je craignais les travaux forcés » déclare Séverin K. de Nkom I, réfugié à Douala. Ainsi les migrations de cette période d'entre deux guerres sont essentiellement tournées vers l'ouest. Un dernier exemple est celui de Pierre E. de Ballong, né vers 1885 et d'abord engagé comme domestique par les Allemands, ce qui lui valut de voyager précocement depuis Doumé jusque Tibati et Maroua. Mais la période française commence mal pour lui : lors des hostilités, il s'était réfugié en brousse, les Français l'arrêtent et l'emprisonnent. Libéré, il s'enfuit aussitôt pour échapper au travail obligatoire, gagne Douala où il reste manœuvre quelques mois puis est embauché comme abatteur dans les exploitations forestières du Mungo, à Loum, Nlohé, Manengoten, Penja... Il rentre au village vers 1935 et travaillera encore une trentaine d'années à la plantation S.F.C.T. de Batchenga.

L'instabilité de ces migrants ne relève pas toujours de cet état d'insécurité, mais parfois d'une fidélité à un même patron que l'on suit dans tous ses déplacements. Paul M., de Minkama, né vers 1912, est recruté dans son village par un forestier européen qui l'emmène à Yaoundé, puis à Douala, puis à Loum, puis, après une absence de 25 ans, le ramène dans son village même de Minkama pour y entre-

prendre l'exploitation du bois. A Nkolbogo, Lazare N., né aussi vers 1912, est recruté de la même façon par un Européen d'Obala qui le prend comme boy puis l'emmène durant 15 ans à Douala. L'histoire du vieux chef de groupement de Nkolbogo, Gilbert E. est de ce type : d'abord domestique d'un Allemand pendant 4 ans, il gagna Bata avec lui, puis Brazzaville, à la recherche de caoutchouc. Il ne rentrera qu'avec la période française et deviendra alors chef de groupement. De même, A.M. de Nsan Mendouga, né vers 1906, quittera « son Blanc » après l'avoir servi comme boy durant 10 ans depuis Yoko jusque Kribi.

Ce type de migration appartient aussi à une époque révolue et a été le fait de personnes aujourd'hui âgées, ayant vécu dans une sorte d'attachement personnel à un même « patron », fréquent dans le contexte colonial.

— L'émigration moderne

Dans une conjoncture socialement et économiquement autre, l'instabilité du migrant semble n'avoir pas diminué mais tendre à devenir autant professionnelle que géographique. La raison qu'en donne généralement le migrant est l'insuffisance du salaire ou le renvoi abusif par l'employeur.

Claude A., né vers 1929, quitte Nsan Mendouga en 1946 et trouve grâce à son oncle un emploi de boy à Yaoundé. Au bout d'un an la mort de son père le rappelle au village. Il repart à Yaoundé un an plus tard, travaille 6 mois comme jardinier, un an comme coursier chez un avocat, puis rejoint son frère aîné à Manoka (près de Douala), y apprend le métier de chaudronnier et va l'exercer pendant 4 ans à Douala où il loge chez un cousin ; il rentre en 1955 pour se marier et quitte encore son village pour être durant 4 ans scrétaire au tribunal de Saa d'où on le renvoie pour compression budgétaire. Exact ou non, on remarque que ce motif de renvoi est souvent invoqué par le migrant.

Chez les plus jeunes, cette instabilité traduit de façon évidente la rareté et la précarité des emplois pour ces hommes sans véritable formation professionnelle. Né en 1939, E.E. de Ballong suit à Yaoundé son frère menuisier, trouve un emploi de boy qu'il exerce pendant 1 an devient ouvrier-boulangier durant 5 ans puis tombe malade. Il quitte dès lors son emploi et sera successivement domestique à Obala, ouvrier-boulangier à Nanga-Eboko, cantonnier dans la même ville, manœuvre à la construction du Transcamerounais puis à la gare de Ballong d'où

(1) MICHEL (M.) : 1970 — Les plantations allemandes du Mt. Cameroun. 1885-1914. *Revue d'Histoire d'Outre-Mer* n° 207, pp. 183-213.

(2) *Op. cit.* p. 196.

il vient d'être licencié. A 30 ans, il ne possède encore rien : ni femme ni plantation de cacaoyers.

Parfois cette instabilité semble n'avoir d'autre raison que le plaisir de voyager : « Je voulais voir le pays » dit Adolphe O. d'Ovang, né en 1919, qui sera bûcheron 8 ans à Douala, 4 ans à Buéa, scieur, 3 ans à Yabassi, manœuvre 2 ans à Manoka, piroguier 1 an à Edéa et restera encore 1 an à Douala avant de rentrer au village. Mais une autre explication, plus respectable, est parfois avancée : le désir d'apprendre un véritable métier, autre que celui de manœuvre, ou encore le désir de se perfectionner dans son métier. On trouve ainsi des migrants qui réussissent à conjuguer mobilité géographique et stabilité professionnelle. « Je voulais toujours en connaître plus » déclare Joseph M., de Minkama, qui apprend la menuiserie à Douala, y change plusieurs fois de patron, mais jamais d'activité, finit par s'y installer à son compte puis revient à Obala et y exerce son métier pendant 20 ans. Ne représentait-il pas le type même de l'émigration réussie, puisqu'il s'est retiré au village avec 3 épouses, que l'un de ses enfants est inspecteur des Postes et un autre pompier, et que ses 3 500 tiges de cacaoyers, défrichées quand il était à Obala, lui assurent une heureuse retraite ?

Mais il est aussi une instabilité qui confine au vagabondage. Jean E., 30 ans, de Nkolpoblo, exerce 5 emplois en 3 ans : à Douala 8 mois boy, à Yaoundé 4 mois « clark », 6 mois ouvrier, 1 an employé, puis renvoyé.

Même observation à Nouma où Marcellin N., 32 ans, a exercé en 5 ans 9 emplois dans 3 villes différentes.

Cette mobilité relève donc :

— soit de la recherche d'un emploi à tout prix, quels qu'en soient le lieu et la nature ;

— soit du désir d'apprendre un métier ou de se perfectionner ;

— soit du désir d'exercer le métier appris, quel qu'en soit le lieu.

Enfin, si l'on ne tient pas compte des migrants tels que les enseignants, catéchistes ou infirmiers dont les déplacements ne sont guère significatifs, on constate l'existence d'un autre type de migration, façon originale de quitter son village sans toutefois l'abandonner. C'est une sorte de semi-émigration qui semble devoir se développer de plus en plus : l'émigré vit à la fois en ville et dans son village.

Le cas est fréquent pour tous ceux qui exercent un métier exigeant de nombreux déplacements, tel l'acheteur de produits, c'est-à-dire l'intermédiaire d'un commerçant, le plus souvent grec, pour le ramassage du cacao. A Nkom I, Jean A. pratique cette activité et partage sa vie entre Yaoundé où il possède une case en semi-dur occupée par sa première épouse, et le département de la Lékié qu'il parcourt en camion, en faisant halte dans son village où réside sa seconde épouse. On a évoqué plus haut ces cas d'adaptation de la polygamie à un nouveau style de vie, intéressant essai de symbiose entre la coutume et les nécessités de la vie moderne. Les market-boys mènent souvent aussi la même vie partagée entre Yaoundé où ils se ravitaillent, et les marchés de brousse où ils revendent leur marchandise. François N. de Nkom exerce cette activité non depuis Yaoundé mais depuis Saa où il réside habituellement, mais sa famille reste à Nkom et entretient sa plantation. Un autre type d'activité se prête aussi à cette semi-émigration, celle d'enseignant ou d'infirmier ; ainsi Damas N., de Nkolnguet, maître d'école depuis 1953 dans un village voisin et qui ne rentre chez lui que du vendredi soir au dimanche.

En règle générale, cette semi-émigration est caractéristique des zones péri-urbaines ; elle se rencontre autour de Saa, d'Obala, mais les cas les plus fréquents sont évidemment autour de Yaoundé. A Voua III, Théodore E., né en 1937, est menuisier à Yaoundé mais la distance relativement grande (36 km) ne lui permet de rentrer au village que lors des jours de congé, aussi doit-il engager des manœuvres qui secondent sa femme pour les gros travaux de la plantation. Plus près de Yaoundé, François A., d'Eyang, fait chaque jour en bicyclette le trajet (19 km) qui sépare son village de la capitale où il est maçon ; de même le fils de Jean A., 25 ans, qui est manœuvre à Yaoundé depuis 6 ans et a réussi à se construire ainsi une case en semi-dur dans son village. Comme nous l'avons remarqué sur l'axe Yaoundé-Obala, il semble bien que cette zone péri-urbaine ne s'étende pas au-delà de 20 km le long des grandes routes, tandis que sur les pistes secondaires, elle ne semble pas dépasser les 5 km, comme le révèle une récente étude d'un village de banlieue de la capitale (1).

Ce phénomène de semi-émigration n'est-il pas comparable à celui des ouvriers-paysans qu'a connu

(1) GLORIEUX (P.) : 1969-70 — Nsimeyong, un village camerounais dans la zone post-forestière soumis à l'influence urbaine. Mém. de géographie, Université de Lille I, 97 p. *multigr.* annexes.

l'Europe au début de son industrialisation, dans une société qui traversait une mutation non moins considérable que celle de nos villageois ? N'est-ce pas une solution commode qui résout ou évite de résoudre bien des problèmes que pose la migration dans une économie où l'emploi est toujours précaire ?

4. L'ABSENCE : DURÉE ET EFFETS

En écoutant les récits des villageois, on se rend aisément compte que les plus anciens émigrés sont ceux qui ont vécu les plus longues absences, tandis qu'à présent, celles-ci semblent de plus courte durée. L'impression se confirme lorsque l'on porte sur un graphique (fig. 16) la durée moyenne de ces absences en fonction de l'âge, calculée sur 1 383 cas.

Pour l'ensemble des migrants revenus, la durée moyenne de l'absence est de 7,7 ans. La durée record est détenue non par la plus ancienne génération, mais par celle des 65-69 ans, avec 14 ans en moyenne. Une telle croissance de la durée avec l'âge est bien logique, mais la durée moyenne de l'absence paraît assez élevée et doit s'expliquer par le caractère particulier des anciennes migrations.

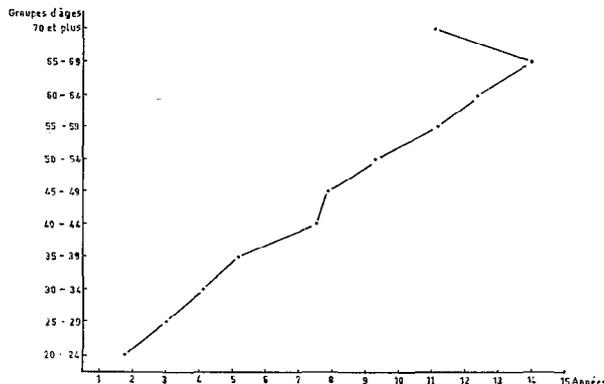


FIG. 16. — Durée moyenne d'absence du migrant en fonction de l'âge.

Pourtant l'accroissement de la durée de l'absence en fonction de l'âge n'est pas régulier et la courbe de la figure 16 accuse deux décrochements, l'un au niveau de la génération 40-44 ans où les absences ont été anormalement plus longues, l'autre chez les plus anciens (plus de 70 ans) pour qui elles ont été plus courtes en moyenne.

La période d'émigration de la génération 40-44 ans se place entre 1945 et 1955, époque de l'urbanisation de la capitale, époque où elle offrait un plus

grand nombre d'emplois. On conçoit donc que les hommes de cette génération s'y soient attardés plus que les autres. Mais, contrairement à la génération précédente (45-50 ans), ils s'y sont moins fixés définitivement car c'est parmi eux que l'on compte le plus d'hommes revenus au village (fig. 12). Dans ce flux des originaires de la Lékié vers Yaoundé, on discerne donc deux vagues de migrants ayant eu un comportement différent : les premiers, partis aussitôt après la guerre, se sont fixés dans la ville, les seconds, partis un peu plus tard, y ont séjourné plus longtemps que les autres générations, mais n'y sont pas demeurés.

La seconde anomalie concerne les plus anciens émigrés, partis à la fin de la période allemande ou au début de la période française. Pourquoi sont-ils restés absents moins longtemps que les suivants ?

La réponse est incertaine. Il semble que l'on doive distinguer parmi eux, ceux qui se sont embauchés dans les plantations industrielles ou les exploitations forestières de l'ouest et du Cameroun Britannique et qui, eux, sont restés longtemps absents : ils sont moins nombreux qu'à la génération suivante (fig 14), puisque leur déplacement a lieu avant la grande période de fuite devant le travail obligatoire. La destination des autres était soit déjà Yaoundé, mais la capitale était alors simple poste administratif et militaire où les emplois de domestique ou de planton ont été rapidement pourvus et de courte durée à cause des hostilités, soit les pistes du Cameroun, qu'ils ont parcourues comme porteurs, tâche pénible mais dont la durée fut, semble-t-il, limitée à quelques mois, au maximum à 3 ou 4 années.

Cette émigration, qui a donc touché une grande partie de la population villageoise et a duré longtemps, a-t-elle eu des conséquences décelables ? Il est assez difficile d'en étudier les effets de façon précise en l'absence de recensement démographique sérieux. Le vieillissement de la population, lié au déficit en hommes adultes, est certainement le plus spectaculaire et P. VENNETIER a montré le déséquilibre des pyramides des âges provoquées ainsi dans le Kouilou. Sans doute en serait-il de même dans les villages de la Lékié ; mais nos enquêtes ont révélé d'autres phénomènes qui sont peut-être aussi liés au mouvement migratoire.

En observant la situation matrimoniale des villageois (1) on constate que 12,6 % d'entre eux sont

(1) On a considéré comme marié tout homme vivant maritalement avec une femme, sans considération du type de mariage contracté.

célibataires, mais que le taux s'élève à 16,8 % chez ceux qui sont restés contre seulement 10,5 % chez ceux qui avaient émigré. L'émigré a-t-il donc plus de chances de se marier que celui qui reste au village ?

Le tableau 21 présente le statut matrimonial des villageois en fonction de leur comportement migratoire.

TABLEAU 21. — Emigration et statut matrimonial

	Restés	Revenus	Total
Célibataires (%)	45,4	54,6	100 (271)
Mariés (%)	32,3	67,7	100 (1 883)
Total (%)	34,0	66,0	100 (2 154)

Le calcul de la corrélation donne les résultats suivants :

$$\sigma p' = \sqrt{pq \left(\frac{1}{n} - \frac{1}{N} \right)} = 0,027$$

$$t = \frac{p-p'}{\sigma p'} = 4,2$$

et $0,00006 < P < 0,00064$

qui autorise à considérer la corrélation comme significative. On constate d'autre part que les villageois restés ont une tendance à la polygamie plus marquée que les anciens émigrés : 122 femmes pour 100 hommes contre 119 (1) mais cette tendance est d'autant plus marquée chez les anciens émigrés que leur absence a été plus longue : le taux est de 137 chez ceux qui ont été absents durant plus de 20 ans.

La proportion des ménages rompus, quelle que soit la forme de rupture, est plus élevée chez les anciens émigrés (9,6 %) que chez les autres (5,2 %).

D'autre part, la descendance moyenne de l'émigré (2) est plus nombreuse (2,73 enfants par femme) que celle du villageois resté chez lui (2,61 enfants par femme). L'émigré semblerait donc avoir plus d'enfants mais leur nombre diminue avec la durée de la migration, tombant jusqu'à 2,18 pour ceux qui ont été absents durant plus de 20 ans. De même le pourcentage d'hommes mariés sans enfant est plus élevé

(1) L'enquête statistique citée donne pour les Eton une moyenne de 120 femmes pour 100 hommes (p. 34).

(2) Il s'agit des enfants actuellement vivants, non des enfants nés vivants que l'enquête statistique chiffre à 4,29 pour le groupe Eton, Bané, Ewondo (*Op. cit.* p. 70).

chez les villageois n'ayant pas émigré (26 %) que chez les autres (21 %), mais augmente avec la durée de l'émigration. Enfin, si l'on considère la répartition par âges des enfants, on s'aperçoit que les anciens émigrés ont, plus que les autres, des enfants ayant actuellement entre 5 et 20 ans, tandis que ceux qui sont restés ont plus de jeunes enfants.

Est-il pour autant légitime de mettre en rapport ces différentes constatations avec le phénomène de l'émigration et sa durée plus ou moins longue ? On peut effectivement y voir, dans certains cas, une relation de cause à effet.

Ainsi, il est permis de supposer qu'il y a moins de célibataires parmi les anciens émigrés parce que ceux-ci sont revenus plus riches que leurs compatriotes, après avoir « gagné l'honneur et les beaux habits », et « l'argent de la dot », de sorte qu'ils se marient plus aisément, le mariage ayant lieu, le plus souvent, au retour. Ces anciens émigrés présentent une tendance moins marquée à la polygamie parce qu'ils ont vécu dans des conditions non conformes aux normes traditionnelles tandis que leurs compatriotes restés ont pu conserver un genre de vie et un type d'économie cadrant parfaitement avec cette coutume.

On peut aussi comprendre que, chez ces anciens émigrés, le nombre d'enfants par femme est en moyenne plus élevé et que l'on compte parmi eux moins d'hommes sans descendance : ils ont le plus souvent émigré en ville et donc bénéficié de conditions d'hygiène meilleures que celles de leurs compatriotes restés au village. On s'explique aussi que le nombre d'enfants diminue avec l'allongement de la durée d'absence et que la proportion d'hommes sans enfants augmente en même temps : plus l'homme rentre tardivement au village, plus il se marie tardivement et moins il doit avoir de chances d'avoir une descendance.

Il ne nous semble pourtant pas possible d'admettre de telles conclusions, car il est un autre paramètre qu'il faut faire intervenir pour expliquer les différences observées : l'âge des villageois.

On a vu que des anciens émigrés ont un âge moyen plus élevé que les autres. On peut dès lors, fort bien s'expliquer qu'il se trouve parmi eux moins de célibataires, plus d'enfants en moyenne, que les chances de rupture de mariage soient plus grandes ; on conçoit que le taux de polygamie augmente avec la durée de l'absence, puisque celle-ci est fonction de l'âge. De même, le pourcentage d'anciens émigrés sans enfants peut augmenter en même temps que la durée de l'absence, non à cause de cette durée plus longue,

mais parce que les conditions d'hygiène étaient encore médiocres à l'époque.

On ne peut donc conclure à partir de ces observations ; seule une analyse par groupes d'âges le permettrait, mais elle dépasse les possibilités du dépouillement manuel de nos enquêtes.

5. LE RETOUR DE L'ÉMIGRÉ

Les 2/3 des villageois sont d'anciens émigrés, mais on ne peut savoir de façon précise quelle est la proportion de ceux qui ne sont pas revenus. Déjà en 1954, J.C. PAUVERT remarquait dans la région d'Evodoula (1) une émigration importante, mais ajoutait : « Il ne s'agit pas, dans la majorité des cas, d'un départ massif des hommes dans les villes... Beaucoup cependant reviennent, et, sur 100 hommes interrogés à Evodoula, plus de 25 avaient travaillé pendant un certain temps comme salariés provisoirement « détribalisés » avant de revenir s'installer comme planteurs dans leur tribu ».

Les analyses précédentes ont seulement permis de déceler quelques fluctuations dans ce mouvement de retour, selon les situations vécues par les différentes générations d'émigrés. Il semble que, pour les générations d'émigrés de plus de 40 ans, le retour fut une démarche générale. Pour les hommes plus jeunes, il est fort difficile d'en juger et seule l'enquête urbaine permettrait des suppositions fondées ; dans quelles mesures ont-ils, comme leurs aînés, l'intention de regagner le village natal ?

A cette question posée aux émigrants dans les trois grandes villes du Ghana, CALDWELL (2) a obtenu une réponse affirmative dans 92 % des cas, l'idéal paraissant de rentrer quand on devient trop vieux pour travailler, mais avec une retraite : « When they are very old and pensioned and can't do any more work », c'est-à-dire vers les 60 ans. Mais, quel que soit l'idéal recherché, et on peut supposer que celui des Camerounais du sud est identique à celui des Ghanéens, la durée de l'absence comme la date du retour dépendent d'un certain nombre de conditions et de circonstances que le villageois expose sans difficulté.

(1) PAUVERT (J.C.) & LANCRET-JAVAL (J.L.) : 1957 — Le groupement d'Evodoula (Cameroun). Etude socio-économique. ORSTOM 55 p. *multigr.*

(2) *Op. cit.* p. 186 sq.

(a) *Le quotient familial et personnel*

On n'a pu établir, avec une certitude suffisante la date de retour de l'émigré, ni, par conséquent, l'âge au retour, mais la longue durée de certaines émigrations montre que nombre d'hommes n'ont regagné le village qu'au soir de leur vie. « J'étais fatigué, je voulais rentrer chez moi » nous dit Eugène A. de Nkom I, qui fut manœuvre à Victoria durant 30 ans. « Je voulais rentrer pour mourir chez moi » ajoute Moïse B., du même village, revenu de Santa-Isabel où il fut chauffeur pendant 17 ans. Même réponse de la part de Siméon E., d'Eyen Meyong qui fut gardien de nuit pendant 20 ans à Douala. Pour de tels retours, il n'y a, évidemment, ni pension ni retraite, et quand l'homme n'a pas d'enfant, tel Siméon E., la seule sécurité de ses vieux jours réside dans les quelques tiges de cacaoyers qu'il a pu planter.

On conçoit, dès lors, qu'un certain nombre de retours soient (comme certains cas de stabilité au village) motivés par le souci de garder le terrain, de venir prendre en charge l'héritage à la mort du père. Il nous semble, sans avancer de chiffre, que c'est là le motif le plus fréquent de retour. Il se produit parfois à l'appel des parents qui se sentent trop âgés pour travailler. Ainsi le père de Sébastien E., de Nkolnguét, est-il allé à Douala pour ramener son fils au village. E.N., de Nkoltsogo, 45 ans, n'est resté que 3 ans et demi à Yaoundé ; apprenant la mort de son frère aîné au Cameroun Occidental, il rentre au village, car ce deuil le consacre héritier ; il vient aussitôt créer sa plantation de cacaoyers sur le terrain familial, « pour garder le terrain ». Paul N.A. de Nsan Mendouga, né en 1934, ne reste aussi que 2 ans et demi à Yaoundé : « Mon oncle paternel est venu me chercher ; il était malade et je devais venir rester dans l'héritage ». Il crée donc une plantation sur le terrain de l'oncle et sera son héritier.

La création de la plantation est la marque de la propriété définitive de la terre, mais elle ne signifie pas nécessairement un retour définitif au village. N.N., 29 ans, de Nsan Mendouga, rentre de Douala pour « venir, dit-il, revendiquer ma portion de terrain », il y reste un an durant, défriche, plante ses cacaoyers, puis repart à Douala. Il y perd son emploi au bout d'un mois et revient encore au village où nous l'avons trouvé, mais cherche à nouveau à partir en ville.

Dans d'autres cas, toujours du même type, c'est le frère aîné, lui-même absent, qui rappelle son cadet pour qu'il prenne soin du patrimoine. Après 4 ans d'absence à Yaoundé, Jean M.M., 38 ans, de

Nkolbogo, déclare : « Je suis rentré parce que mon frère aîné, étant au service, m'a demandé de rentrer pour recueillir l'héritage de notre père ».

Même sans qu'entre en jeu cette question d'héritage, la mort du père semble souvent une raison suffisante de retour : « A la suite de la mort de mon père, je suis revenu définitivement au village jusqu'à présent, je n'ai pas l'intention de repartir en ville », répond O.O. de Nkolbogo I. Les funérailles sont, on le sait, l'occasion de cérémonies de longue durée, souvent une dizaine de jours, et lorsque l'émigré était parti assez loin, il est fréquent qu'il demeure alors au village quelques années et souvent ne le quitte plus. Ainsi, cet autre planteur de Nkolbogo qui a travaillé plus de 10 ans sur un chantier forestier de la Sanaga Maritime, revient pour la mort de son père et reste 3 ans au village ; il en repartira à nouveau, mais se contentera alors de travailler à Saa, puis à Obala. Lorsque le lieu d'émigration était plus proche, le plus souvent Yaoundé, les funérailles sont beaucoup moins l'occasion d'un retour définitif. Mais on observe que leur durée n'est souvent pas compatible avec les délais que prévoit la réglementation du travail à cet effet ; aussi beaucoup d'émigrés perdent-ils leur emploi en cette circonstance. Beaucoup de renvois jugés « abusifs » sont de ce type.

Abusif ou non, le renvoi, ou la perte de l'emploi, constitue, dans l'ordre des fréquences, le deuxième motif de retour, après les motifs familiaux. L'un et l'autre peuvent être liés, on l'a vu, et l'incompatibilité entre tradition et société moderne cause parfois quelque mésaventure à l'émigré. Michel O., de Nkom I, était, depuis 9 ans, moniteur d'enseignement à la mission catholique voisine, heureux de pouvoir exercer sa profession près de chez lui après avoir été affecté beaucoup plus loin ; sa femme n'ayant pas d'enfant, il en prend une seconde, ce qui lui vaut d'être renvoyé de son emploi à la mission.

Le mariage est, parmi les motivations d'ordre familial, une autre cause de retour. Dans la mesure où l'émigré était effectivement parti pour « gagner l'argent de la dot », on comprend qu'il y ait là, relation de cause à effet : on rentre pour se marier, et cela d'autant plus que le mariage hors du groupe ethnique reste, encore aujourd'hui, exceptionnel en brousse. Pour les plus anciens émigrés, ceux qui furent absents le plus longtemps, le mariage a donc été souvent tardif et l'on est souvent surpris de rencontrer de grands vieillards pères de tout jeunes enfants. Daniel T., de Minkama, passe 20 ans au Cameroun Occidental et dans le Mungo, avant de revenir se marier, vers 35 ou 40 ans. Parfois, c'est le père de l'émigré qui

rappelle son fils pour le marier avec la femme qu'il lui a choisie. Ferdinand M., né en 1918 à Nkolpoblo, résume admirablement les différentes situations présentées jusqu'ici : après plus de 20 ans passés à Douala ou à Buéa, « j'ai été renvoyé par mon patron et alors, je reviens dans mon pays natal pour créer la plantation et me marier ».

Retour définitif pour l'émigré longtemps absent, mais parfois retour suivi d'une nouvelle tentative de départ. On remarque pourtant que cette nouvelle absence est, en général, de courte durée, et que le migrant cherche alors à s'orienter vers Yaoundé ou une ville plus proche, d'autant plus qu'il laisse souvent son épouse au village. Joseph N., d'Ondondo II, retrouve bien, après son mariage, un emploi de manœuvre à Yaoundé, mais refuse, après 6 mois de travail, d'être affecté dans le nord du Cameroun et rentre définitivement.

Le poids des événements familiaux pèse donc lourd dans la décision du retour : le mariage et décès sont les plus fréquemment cités, auxquels on peut ajouter les cas de maladie. On remarque en outre que le rang de naissance joue aussi un rôle analogue à celui qu'il avait dans la décision du départ. CALDWELL a noté, on l'a signalé, que l'aîné avait plus de chances que les autres enfants de rentrer au village. C'est en effet à lui qu'incombe la responsabilité du patrimoine, le soin des parents âgés, celui de la mère devenue veuve. « Après la mort de mon père, comme j'étais l'aîné de la famille, je devais rester au village », déclare Nicolas Y., de Nkom. La naissance d'enfants est aussi, plus rarement, un motif de retour : réaliste, Mathieu Z. de Nkom a ainsi estimé que son emploi de manœuvre à Yaoundé ne lui permettait pas d'élever ses 5 enfants, « Je suis rentré au village pour nourrir ma famille ». Enfin la mésentente conjugale ou familiale constitue aussi, parfois, une raison suffisante de retour. La séparation des couples qu'impose souvent l'émigration n'en favorise pas l'unité et l'homme rentre quand il apprend que sa femme « lui fait des ennuis au village ». D'autres fois enfin, une brouille éclate avec le frère qui l'a accueilli en ville, et l'homme rentre alors au pays.

(b) *La perte de l'emploi, l'échec professionnel*

La pression familiale et la question foncière tiennent donc une place essentielle parmi les motivations du retour. La perte de l'emploi, qui vient en deuxième lieu parmi ces motivations, n'est pas toujours imputée à un licenciement. On rencontre beaucoup de cas où l'émigré rentre à la suite du décès ou du départ de son patron, même parmi les jeunes émigrants.

Pierre B.N., de Minkama, né en 1942, qui fut pendant 7 ans boy du même Européen à Yaoundé, revient au village quand son patron rentre en France. De telles occasions de retour sont presque toujours liées à un emploi de domestique, emploi qui se double souvent d'un certain attachement personnel au « patron ».

Dans l'ensemble, il apparaît que les véritables cas de licenciement sont assez rares et dans ces cas, l'émigré se résigne rarement à rentrer aussitôt au village : il peut encore rester plusieurs mois, voire quelques années à chercher du travail.

On trouve par contre dans les villages beaucoup de jeunes qui ont habité en ville sans jamais y trouver d'emploi et finissent par revenir au village. Colin B.O., d'Ondondo II, 24 ans, reste ainsi 5 ans chez sa sœur à Yaoundé, mais n'y trouve aucun travail et rentre. Il est remarquable que ces cas se rencontrent fréquemment chez des jeunes relativement bien scolarisés. Joseph M.O., 29 ans, a étudié jusqu'en classe de 4^e et cherché en vain du travail à Yaoundé pendant 3 ans. Chrysostome N., 29 ans, de Nsan Mendouga, a cherché pendant un an à mettre en valeur son C.A.P. de dactylo à Yaoundé, puis rentre au village. Pierre M., de Nkolmeyos, né en 1943, après avoir étudié jusqu'en classe de 6^e, erre un an à Yaoundé sans trouver d'emploi. Dans tous ces cas, le migrant est hébergé en ville par un membre proche ou lointain de sa famille, chez qui il a déjà passé sa période de scolarité ; selon l'habitude africaine, il y est logé et nourri aussi longtemps qu'il le faut, sans réticence. Mais il est évident que l'échec de ces jeunes est lié à leur désir d'exercer un emploi en rapport avec leur instruction et leurs capacités supposées. Contrairement à leurs aînés, ils préfèrent rentrer au village plutôt qu'accepter n'importe quel emploi, la menace du travail forcé ayant disparu. Il semble bien que la proximité de la ville et la facilité des communications contribuent à expliquer en grande partie un tel comportement : on peut aisément gagner Yaoundé à tout moment et tenter à nouveau sa chance.

L'échec professionnel se trouve aussi à l'origine d'un certain nombre de retours. Toujours prestigieux aux yeux des jeunes, le métier de chauffeur est un des plus recherchés, mais rares sont ceux qui passent le cap du permis de conduire. L'apprentissage se fait toujours « sur le tas » : on est hébergé en ville chez un parent ou un ami, lui-même chauffeur, qui loge l'apprenti clandestin faussement appelé « motor-boy » et l'initie à la conduite, en général pendant deux bonnes années, et, le plus souvent à l'insu du propriétaire du véhicule ; ce type d'apprentissage se pratique

couramment sur les taxis de ville, de brousse, et sur les cars qui sillonnent les pistes. Quand il s'y sent suffisamment apte, l'apprenti se présente à l'examen, en général échoue, et rentre au village. Les exemples que l'on pourrait citer sont innombrables. Même en cas de réussite, l'emploi n'est pas pour autant assuré. O.N. de Nkolbogo, né en 1937, réussit bien l'examen au bout de 2 ans, mais reste encore 2 ans à chercher un emploi à Yaoundé, logé et nourri par sa sœur ; ne trouvant rien, il doit se résigner à rentrer au village, après un séjour de 4 ans en ville où il n'a exercé réellement aucune activité. Lors de l'enquête, il se déclare chauffeur du chef de groupement, mais ne le fut réellement que durant 3 mois de l'année 1967, seule période où la voiture du chef ne fut pas en panne...

Dans des domaines autres que la conduite, l'apprentissage échoue parfois par rupture du contrat. Qu'il s'agisse de la couture, de la menuiserie ou de la mécanique, l'apprentissage n'est pas rémunéré, au moins en espèces, mais au contraire payant. Faustin N., de Nsan Mendouga, 37 ans, a dû ainsi interrompre l'apprentissage de la mécanique qu'il suivait depuis un an à Douala : « L'argent m'a manqué pour le contrat, j'ai dû rentrer au village ». Son compatriote, Valère A.M., 29 ans, a d'abord été élève-chauffeur chez un beau-frère à Yaoundé, mais, au bout de 6 mois, « le patron voulait l'argent ; mon père était pauvre, mon patron m'a renvoyé ». Il ne se décourage pas et devient élève-charpentier ; 7 mois plus tard, la même scène se renouvelle : l'argent manque encore pour honorer le contrat. Il rentre alors au village mais garde espoir : « Je veux encore aller en ville ».

On rencontre des émigrés dont l'ambition fut plus haute et qui, loin d'accepter n'importe quel emploi, apprirent un métier qui leur permettrait un jour d'être indépendants. Leur choix fut parfois malheureux.

A Lékié, le chef du village, né vers 1900, apprend ainsi chez lui, avec un ami, le métier de tailleur. Suffisamment formé, il loue une machine à coudre et va s'installer pour son propre compte à Obala. Mais il affronte très rapidement la concurrence du prêt-à-porter et son affaire ne subsiste qu'un an et demi. De même à Nkoltsogo, Pascal M., né en 1916, n'a pu tenir dans ce même métier de tailleur que pendant 2 ans et ne fabrique plus que ses propres vêtements au village. D'autres, plus jeunes, essaient de s'accrocher davantage. Lucas O., de Ballong, né en 1932, apprend la couture à Obala pendant 3 ans et s'y installe à son compte en louant une

machine ; constatant qu'il y a beaucoup trop de tailleurs dans la ville, il n'y reste qu'un an et va s'installer à Ntui où il exerce 2 ans durant. Il rentre au village pour se marier et continue à exercer sur place son métier pendant 5 ans, favorisé sans doute par la présence des travailleurs de la S.F.C.T. Ses affaires déclinent peu à peu et il part s'embaucher à Yaoundé dans un atelier de confection, mais n'y trouve qu'un emploi temporaire ; il rentre au village mais compte bien repartir.

Le métier de tailleur semble bien le plus propice à ce genre d'entreprise. Il demande peu d'outillage et on peut même l'exercer avec une machine louée. On rencontre plus rarement des artisans lancés dans d'autres activités, hormis quelques menuisiers, mais l'entreprise paraît aussi bien difficile. Plus aisée semble la réussite dans le commerce : ne suffit-il pas d'une modeste mise de fonds pour garnir un petit éventaire et agrandir peu à peu son affaire ? Et l'on a vu que, exception parmi les Bété, l'Eton ne répugne pas à la pratique du négoce. Pourtant, le succès de l'affaire n'est jamais assuré et bien des mésaventures viennent souvent le compromettre. Norbert B., de Nsan Mendouga, fut ainsi market-boy durant 2 ans à Bafia et 3 ans à Saa, jusqu'au jour où, en se ravitaillant à Douala il se fait dérober les 60 000 F qui constituaient tout son capital ; il rentre au village et devient planteur. Laurent E.O. de Nkolbogo fut marchand ambulant pendant 10 ans, après quoi il fut « touché par la faillite » et revint chez lui.

(c) *L'émigration réussie*

Tous les anciens émigrés présents dans les villages n'y sont-ils donc qu'à contre-cœur, tantôt rappelés pour des motifs d'ordre familial, tantôt rejetés par la ville où ils n'ont rencontré que déboires ? On ne saurait faire de comptes en ce domaine, mais il faut aussi reconnaître que le retour au pays peut aussi bien être le signe d'une réussite économique et sociale. L'idéal semble, on l'a vu, consister à revenir, soit nanti d'une retraite, mais c'est la situation de quelques privilégiés, soit en exerçant chez soi ou à proximité, une activité apprise durant l'émigration, et dont les revenus s'ajoutent à ceux de la plantation.

On a cité quelques cas, presque toujours malheureux, de tailleurs essayant de s'installer chez eux. A Eyen Meyong, Jean-Marie O., né en 1935, a été menuisier 4 ans à Douala ; le grand âge de son père l'oblige à rentrer, mais il continue à exercer son métier à Tala, la mission catholique toute proche, pendant 6 ans et, encore aujourd'hui, travaille pour les gens de son village en avouant trouver là l'essentiel de ses

revenus. Cette sorte de reconversion à la vie du village est parfois plus inattendue. Jean A.N. de Nkolpoblo, fut d'abord mécanicien à Dizangué et à Manoka, puis est rentré au moment des troubles de 1959-60. Il apprend ensuite le métier d'infirmier à Yaoundé, devient vendeur dans une pharmacie et rentre au village 4 ans plus tard pour devenir « infirmier personnel ». Du même village, Germain A., fut tailleur au Cameroun Occidental ; à plus de 70 ans, il exerce encore son activité à Evodoula les jours de marché.

Mais l'éventail des activités non agricoles que l'on peut ainsi exercer au village est assez réduit. J.C. CALDWELL s'étonne que les retours ne soient pas une occasion plus fréquente d'exercer ces activités, mais il faut se rendre compte que les métiers appris sont souvent sans objet au village. Que peut y faire un mécanicien ou un chauffeur ?

Comme en Europe, le petit tailleur ne saurait résister à la concurrence du prêt-à-porter et la menuiserie exige beaucoup de commandes pour amortir l'outillage. L'artisan-réparateur a peut-être plus d'avenir au village mais paraît un peu en avance sur son temps ; quelques jeunes se lancent dans cette voie, tel Alfred B., né en 1936, réparateur de mobylettes à Nkom I, bien que l'usage en soit encore peu répandu en brousse. L'idéal est peut-être de savoir tout faire, comme Ambroise A., de Nkom, ancien émigré à Victoria puis au Congo Kinshassa, qui est à la fois catéchiste, planteur et réparateur de montres, bicyclettes, assiettes et lampes Aida... D'une façon générale, les retours les mieux réussis sont ceux des commerçants, notamment des acheteurs de produits dont on a signalé la vie souvent partagée entre la ville et le village. Léonard E., 40 ans, est ainsi acheteur à Eyen Meyong : « J'habite chez moi, avec le camion du patron. J'ai aussi des porcs pour vendre et pour manger ». Germain N. de Ballong, né en 1937, après 7 ans d'emplois divers à Yaoundé, semble prospérer depuis qu'il est gérant d'une boutique de son village ; aux 5 000 F de revenus mensuels ainsi assurés s'ajoutent des produits de la vente du cacao et du vin de palme.

Il est deux tests qui permettent de juger de la réussite d'un retour : l'un en relation avec les besoins modernes, la construction d'une case en semi-dur, l'autre en relation avec la tradition, la possession de plusieurs épouses. Cumuler l'un et l'autre, comme Luc N.M. de Voua III, né en 1907, qui fut tour à tour infirmier, boucher et commerçant, comble toutes les espérances, d'autant plus que s'y ajoute le prestige du grand planteur possédant 3 000 tiges de cacaoyers. Mais de tels cas de bonne « retraite »

non pensionnée sont rares, et le cas le plus fréquent de réussite est celui du fonctionnaire retraité qui complète au village sa pension par un petit commerce, un bar, et sa plantation.

Un dernier type de retour, moins caractéristique certes, ne saurait être passé sous silence. C'est celui de l'ancien combattant. Il s'en trouve au moins un dans chaque village, toujours heureux de trouver un auditeur pour évoquer ses souvenirs mille fois contés et fier d'exhiber son livret militaire et ses décorations. Recrutés en 1939, la plupart ont été démobilisés en 1944-45, après avoir traversé l'Afrique et parfois été entraînés jusqu'en Italie et en Allemagne dans l'armée de Leclerc. Rentrés au village, ils ne l'ont bien souvent plus quitté.

On voit donc qu'il existe bien d'autres types de retours que les deux signalés par CALDWELL et qui seraient liés l'un à l'échec en ville et l'autre au succès, tant il est vrai que le retour ne dépend pas uniquement de facteurs économiques. Il est même des cas où la réussite de l'émigration est réelle, bien qu'inapparente. C'est celui de l'homme sage qui a su limiter ses ambitions, qui a quitté son village dans un but précis et rentre quand il l'a atteint, même au bout de peu de temps. Lazare O., de Nkolbogo, 38 ans, ne reste absent que deux ans et demi et déclare : « Je suis rentré, ayant atteint mon but : j'avais l'argent pour me marier ». De même à Nkolossan, Dieu-donné E., né en 1937, ne travaille qu'un an et demi à Yaoundé et rentre, satisfait d'avoir pu acheter une montre et une bicyclette. La ville n'est alors qu'un lieu de passage obligé pour gagner l'argent : le travail est à la ville mais le cœur est au village, de sorte que l'émigration sans esprit de retour paraît encore exceptionnelle. L'attachement au pays, au village natal, existe ici comme ailleurs, renforcé par la puissance des liens familiaux, et même les plus hauts fonctionnaires tiennent à laisser un souvenir au pays et s'y construisent une case. La raison ultime de leur retour, quelles qu'en furent les occasions, les villageois nous l'ont souvent exprimée sous le voile de proverbes qui célèbrent l'attachement au pays des pères et la joie simple d'être chez soi.

Conclusion

Devant l'ampleur du mouvement d'émigration révélé par les enquêtes (les 2/3 des ruraux ont émigré), la question à se poser n'est peut-être plus « pourquoi les hommes quittent-ils leur village ? », tant le phénomène paraît général, mais « pourquoi en est-il encore

qui ne le quittent pas ? ». Dans la Lékié, le départ pour la ville est en effet devenu un élément banal du *curriculum vitae*, le seul tremplin d'une ascension économique et sociale quasiment indispensable pour le villageois, sinon toujours efficace. Le séjour en ville pose en réalité peu de problèmes insolubles. Dans son village, le migrant n'a, le plus souvent, pas de plantation ; s'il en possède une, il peut, même absent, la faire entretenir par des manœuvres ou des parents ; s'il est marié, il laisse habituellement femme et enfants, d'autant plus que l'on peut les visiter facilement. En ville, même s'il ne trouve pas d'emploi, il peut vivre jusqu'à plusieurs années chez un parent ou un ami. Qu'aurait-il donc à perdre dans une telle entreprise ?

Il doit pourtant exister des freins à cette émigration, qui ont retenu chez eux un certain nombre de villageois ; il est d'autant plus intéressant de les connaître que l'on pourra trouver par là les actions à envisager pour stabiliser ces populations rurales. Une première catégorie de villageois stables, mais restés au village à leurs corps défendant, est celle des handicapés physiques ou mentaux, ceux qui ont subi les atteintes de la lèpre ou de la trypanosomiase et en sont restés marqués. Dans cette même catégorie on peut ranger tous ceux qui ont estimé n'avoir pas une instruction suffisante pour émigrer. Tous les autres motifs de stabilité se regroupent aisément sous deux rubriques : la possession d'un héritage foncier et la possibilité d'un emploi sur place. C'est donc sur ces aspects de la vie rurale que devraient tabler les efforts pour une activation économique de la région qui, seule, serait susceptible de retenir les jeunes.

1. Principale motivation des retours, la garde de l'héritage est aussi une raison essentielle pour rester. Que l'on n'émigre pas parce que l'on est fils unique ou fils aîné ou orphelin, ou parce que l'on a été retenu par son père, n'est-ce pas toujours, finalement, par souci de garder l'héritage, surveiller le terrain, entretenir la plantation, même quand s'y ajoutent les charges de famille ? On a relevé plusieurs exemples de ces motivations. Dans ces conditions, la possession d'une grande plantation cacaoyère, c'est-à-dire un minimum de 2 000 ou 3 000 tiges, est souvent un gage de stabilité au village, même pour les jeunes. Donatien M., né en 1941, n'a jamais quitté Eyen Meyong et n'en n'a nullement l'intention ; il possède 3 000 pieds de cacaoyers et n'exerce aucune autre activité. A Nkolbogo, Rigobert M., du même âge, est dans la même situation avec 2 000 pieds de cacaoyers. A Nkom, Ernest M., né vers 1930, propriétaire de plus de 4 000 cacaoyers n'a jamais quitté son village ;

il y vit à l'aise avec deux épouses, dans une case en dur. La terre, mise en valeur, retient donc les hommes ; le problème ici est qu'elle fut mise en valeur par des hommes aujourd'hui âgés qui la capitalisent.

Les enquêtes ne permettent malheureusement pas de vérifier cette corrélation entre la stabilité et la possession d'une grande plantation. Qu'il s'agisse d'anciens émigrés ou de villageois restés, on retrouve presque les mêmes proportions d'hommes sans plantation ou avec plantation petite, moyenne ou grande. Cette absence de différenciation est due aux nombreux retours dont le motif est justement la prise en main de la plantation héritée. Il faudrait pouvoir saisir la situation des anciens émigrés revenus au moment de leur départ ou connaître celle des absents actuels par l'enquête urbaine. On sait d'ailleurs qu'il est délicat de demander à un planteur le nombre de ces cacaoyers, puisque ce nombre constitue la base de l'imposition fiscale.

2. Cette étude a montré que les occasions d'emploi sur place ou à proximité, pouvaient constituer un frein sensible à l'émigration. De telles possibilités sont rares. Au village, ce sont surtout les commerçants, acheteurs de produits, market-boys, qui déclarent n'avoir jamais émigré et se livrent, en réalité, à une semi-émigration ; ceux-là vivent pleinement dans ce « dual system » signalé par GUGLER (1). Ou bien ce sont les moniteurs d'enseignement, affecté à l'école de leur village ou encore des scieurs ou bûcherons qui coupent le bois en forêt ou le débitent en planches (carabottes) pour la vente. Les possibilités de travail sont plus nombreuses pour les villageois habitant près d'une mission catholique, qui offre souvent quelques emplois, ou encore à proximité d'une ville, Obala, Saa et, singulièrement, Yaoundé. En réalité cette dissociation entre le lieu d'habitation et le lieu de travail n'est aussi qu'une émigration déguisée que les enquêtes ou recensements ne comptabilisent pas, qui permet un sérieux complément au budget du migrant mais ne contribue en rien à l'activité villageoise. Beaucoup plus positive est une autre forme de stabilité, réelle celle-ci, signalée ailleurs, à propos de la route du nord de Yaoundé : la stabilité de jeunes hommes qui se livrent chez eux à la culture maraîchère pour le ravitaillement de la population de Yaoundé. Une telle activité paraît rentable à condition qu'elle soit pratiquée dans un village aisément relié à la capitale, et à condition que la vente des produits s'organise de façon collective à

mesure qu'elle se développe. Le projet maraîcher récemment élaboré qui prévoit une coopérative, un encadrement maraîcher et une recherche agronomique appliquée, donne quelque espoir en ce sens (2). Dans la partie nord de la Lékié, de telles activités maraîchères se heurtent au problème du manque de terres ; elles ne paraissent réalisables que dans les arrondissements d'Okola, Obala et Evodoula, et là où les voies de communications sont dans un état satisfaisant.

Dans le même ordre d'idées, le ravitaillement de la capitale en produits vivriers, auquel la Lékié contribue au moins pour moitié, serait meilleur si le réseau de pistes était mieux aménagé. Bien des villages enclavés, tels Lékié ou Nkolmeyos I, disposent d'un surplus commercialisable mais ne peuvent l'écouler faute de moyens de transport. La seule façon d'y parvenir est d'utiliser l'intermédiaire des « Bayamsalam » (3), ces femmes entreprenantes qui parcourent la brousse pour y collecter les vivres en grande quantité et les revendent sur les marchés de Yaoundé ou même de Douala. On trouve parmi elles des Bamiléké, mais aussi des Eton ; leur activité commence d'ailleurs à poser certains problèmes aux hommes qui voient non sans inquiétude leur épouse s'enrichir plus rapidement qu'eux-mêmes et délaisser le foyer conjugal en même temps que le travail des champs.

* * *

Aux portes de la capitale, la Lékié connaît une intense émigration que l'attrait des « lumières de la ville » ne suffit pas à expliquer. On peut commodément se rendre en ville, si besoin en est, y séjourner un ou plusieurs jours dans la famille, y « faire la vie », suivant l'expression courante, et rentrer au village quand les fonds sont épuisés, sans devoir s'y fixer définitivement. Le ressort de l'émigration actuelle, passée la période des contraintes administratives, est le problème de l'emploi, problème de plus en plus critique puisqu'il apparaît que les offres locales se réduisent constamment, en fonction de « la décadence

(2) PAGBE (J.), MORINIÈRE (J.L.), PIRANI (U.), PAPON (E.) : 1971 — Projet d'opération maraîchère dans la région de Yaoundé. Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire. 103 p. *multigr.* annexes, cartes.

(3) Expression Pidgin-English, de buy and sell, désignant celui qui achète et revend.

(1) GUGLER (J.), *op. cit.*

des villes secondaires» (1), de l'épuisement des réserves forestières locales et de la disparition des plantations industrielles de la Lékié. Et pourtant, il existe dans chaque village une main-d'œuvre potentielle. Presque partout nous avons rencontré des jeunes hommes qui se refusent à partir en ville parce qu'ils en connaissent trop les mirages et les pièges, ou d'autres qui en sont revenus, plus réceptifs aux nouveautés, et qui ne savent de quel côté se tourner pour mettre en œuvre leurs projets. Ces jeunes, disponibles, relativement bien instruits, constituent un atout pour la Lékié, un ferment de progrès si l'on oriente leur énergie vers d'autres idéaux que la culture du cacao.

En 1957, J.C. PAUVERT concluait son étude en assurant que « l'homogénéité de la communauté locale n'était pas atteinte, ou tout au moins menacée par les facteurs de dissociation tels que l'exode momentané d'une fraction de la population adulte jeune qui, si elle effectue des séjours temporaires dans des centres urbains tels que Douala, tend cependant à revenir s'installer dans son village d'origine » (2). Il nous semble, 13 ans plus tard, que l'on puisse encore souscrire à cette conclusion ; mais cette homogénéité, issue de l'attachement au village natal et à la famille, ne saurait suffire à maintenir une vie rurale active.

A la question : « Que faites-vous au village ? », beaucoup de jeunes répondent : « Je suis ici, je chôme au village ». La réponse est équivoque. Elle signifie à la fois : je suis revenu au village parce que je n'ai pas trouvé de travail en ville, et aussi : je

suis au village à ne rien faire. Le chômage déguisé n'est pas seulement un phénomène urbain ; moins visible, il affecte tout autant la campagne et les monographies de village attirent souvent l'attention sur le sous-emploi masculin qui règne en zone forestière. Ce sous-emploi est certes dû, on le sait, à la répartition maintenant traditionnelle des tâches agricoles entre l'homme et la femme, mais, en ce qui concerne les jeunes générations, sa source réside dans des structures économiques fixées voici trente ans et figées depuis. Le cacao a alors envahi le terroir agricole et, seule source de revenus monétaires, a fixé le niveau économique de chacun au prorata des terres et de la main-d'œuvre dont il a pu disposer à ce moment. On a vu les incidences de cette expansion cacaoyère sur le mouvement d'émigration et sur le comportement de certains émigrés. Depuis, la richesse foncière, aux revenus d'ailleurs fluctuants, est devenue une rente aux mains des anciens ; les jeunes n'ont d'autre choix qu'entre l'émigration en ville en attendant l'héritage, ou une existence au village qui ne présente aucun centre d'intérêt, même si le père leur cède symboliquement un coin de cacaoyère dans l'espoir de garder une main-d'œuvre bon marché (3). Dans un milieu économique aussi peu stimulant qui ne leur laisse aucune place, pourquoi n'iraient-ils pas tenter leur chance en ville ? Dans de telles conditions d'ailleurs, la présence ou l'absence des jeunes ne peut être d'aucune incidence sur le dynamisme économique des villages. La culture maraîchère est jusqu'ici la seule échappatoire qui a permis à quelques-uns d'entre eux de sortir du dilemme ; ce ne saurait être une panacée.

(1) Cf. MARGUERAT (Y.) : 1972, in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, T. 2, pp. 841-845. Colloques Internationaux du C.N.R.S., n° 539. Talence, 1970.

(2) *Op. cit.* p. 34.

(3) Une situation semblable a été signalée chez les Nyakyusa en Tanzanie, par P.H. GULLIVER, par suite de l'extension de la culture du café et du paddy.

Cf. Van de WALLE (E.) : *The relationship between population change and economic development in tropical Africa*, in J.C. CALDWELL & C. OKONJO : *The population of tropical Africa*. Longmans, 1969, pp. 360-367.

ANNEXE N° 1

QUESTIONNAIRE UTILISÉ

N.B. Questionnaire posé oralement à tous les chefs de famille des villages choisis.

I. Renseignements généraux

- Nom & prénom :
 Date de naissance (ou âge estimé) : Lieu de naissance :
 Niveau scolaire atteint :
 Statut matrimonial : Groupement d'origine de (des) l'épouse (s) :
 Enfants : sexe, âge, niveau scolaire atteint :
 lieux de séjour actuel et activité :
 éventuellement depuis quand ?

II. Emigration du chef de famille

- 1^{er} lieu d'émigration et activité (quartier pour Douala et Yaoundé) :
 Cause de départ, âge au départ, accueil en ville, location ?
 Période (s) sans emploi, durée :
- Autres lieux d'émigration postérieure & activités. Durée :
 Raisons du changement. Période (s) sans emploi, durée :
- Retour au village durant l'émigration ou entre les migrations. Durée :
- Date du retour ou durée totale de l'émigration :
- Cause du retour :
- Intention de repartir :

III. Activité au village

- Cultures d'exportation, nombre de pieds :
 Plantations héritées ou créées :
- Autres activités agricoles (maraîchage, pêche...) :
- Activité artisanale :
- L'épouse vend-elle des produits vivriers ? où et fréquence ?
- Propriétaire ou non d'une case au village ? dur, semi-dur ou nattes ?
 Case bâtie au retour ou au cours de l'émigration :

IV. Famille

- Frères et soeurs (même père) : nombre :
- Ages ou rang de naissance :
- Si présents au village : noms et prénoms :
- Si émigrés : où, depuis quand, activité, propriétés au village, retours au village :
- Autres personnes hébergées par le chef de famille :

ANNEXE N° 2

NUMÉROS DE CODE DES VILLAGES

1. Emana	9b. Manga Ebolo	15. Ovang
2. Ballong	10. Nkoldjomo	16. Nkom I
3. Nkokpali	11. Ondondo II	17. Eyen-Meyong
4. Minkama	12a. Nkolbogo I	18. Nkolmeyos
5. Lékié	12b. Nkolngok	19. Nkolnguet
6. Nkoltsogo I II	12t. Song-Obama	20. Voua III
7. Nkolossan	13a. Nsan-Mendouga	21. Eyang
8. Nkolowodo	13b. Nsan-Mendouga (brousse)	22. Nkolpoblo
9a. Loua I	14. Ebebda II	23. Nouma